



Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » Valant Plan de Gestion

Tome II Objectifs et Actions

**Document validé par le
Comité de pilotage le 25/11/2008**

SIC : FR 9110108 et ZPS : FR 9101435



PARTIE II : OBJECTIFS ET ACTIONS

F. Définition des objectifs de gestion	3
F.1. Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces	3
F.2. Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques	4
F.3. Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation	4
F.4. Faire respecter les enjeux de Natura 2000 dans les projets d'aménagement	4
G. Définition des actions	7
G.1. Action contractuelles	7
G.2. Actions relevant de l'animation du Docob	9
G.3. Autres actions	9
G.4. Fiches action	10
G.5. Synthèse des actions	85
H. Evaluation des incidences	90
I. Charte Natura 2000	91
Bibliographie	92
Annexe I. Cahiers des charges des Contrats Natura 2000	94

F. Définition des objectifs de gestion

Rappel des objectifs généraux du réseau Natura 2000 :

« Le but principal [du réseau Natura 2000] est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. [II] contribue à l'objectif général d'un développement durable ; le maintien de cette biodiversité peut, dans certains cas, requérir le maintien, voire l'encouragement d'activités humaines » (préambule de la Directive Habitats).

Les grands objectifs liés au site Natura 2000 de la Basse Plaine de l'Aude devront s'articuler autour de ce but principal. Quatre objectifs majeurs ont donc été déclinés :

1. Maintien des habitats et des espèces dans un bon état de conservation
2. Maintien des activités traditionnelles favorables à la biodiversité
3. Orientation du tourisme vers la découverte, maîtrise de la fréquentation et sensibilisation
4. Faire respecter les enjeux liés à Natura 2000 dans les projets d'aménagements

Les paragraphes F1 à F4 explicitent le contenu de ces objectifs.

F.1. Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces

Plusieurs cas de figure sont à prendre en compte :

- Habitats ou espèces directement menacés par des facteurs extérieurs

Il s'agit par exemple des chiroptères dont la principale grotte de reproduction est fréquemment l'objet de dérangement, par le feu notamment. C'est également le cas des mortalités d'amphibiens sur les routes.

- Habitats ou espèces menacés à plus long terme par un facteur récurrent

La qualité de l'eau est un facteur déterminant pour la conservation de ces habitats de zones humides. Une amélioration de cette qualité ne peut s'envisager qu'à long terme et avec le concours de tous les acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, collectivités etc.)

- Habitats ou espèces non directement menacés mais qui peuvent être favorisés par des actions de gestion

L'exemple le plus probant est celui des laro-limicoles (sternes, avocettes etc.) Ces oiseaux se reproduisent sur des îlots, dont la configuration influe sur le succès de reproduction. La capacité d'accueil potentielle à Pissevaches est très importante pour le Languedoc – Roussillon, comme

certaines saisons de nidification favorables l'ont déjà prouvé, mais pourrait être notablement améliorée. Des travaux légers et des actions de gestion peuvent alors être mises en place afin de favoriser cette capacité d'accueil.

F.2. Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques

La présence des activités traditionnelles, et notamment l'agriculture, conditionne fortement l'existence de nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire. Les prés salés par exemple, habitat majeur du site de la Basse Plaine de l'Aude, ne peuvent se maintenir que par le biais d'une activité pastorale, qu'il convient donc d'encourager. En effet, l'abandon de celle-ci conduirait inéluctablement à leur transformation en un milieu envahi par les buissons et arbustes. Toutefois, comme le diagnostic le précise, certaines pratiques agricoles actuelles ne sont pas toujours compatibles avec la préservation des milieux naturels. L'objectif est donc de maintenir les activités, mais d'adapter les pratiques pour une meilleure compatibilité avec les enjeux écologiques.

F.3. Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation

Le tourisme, en particulier sur la frange littorale, est un facteur de développement économique déterminant. Les conséquences de l'afflux touristique, notamment estival, sur les milieux naturels sont variables selon les secteurs. En effet, si une fréquentation anarchique des espaces naturels conduit nécessairement à leur dégradation, une meilleure organisation de cette fréquentation et l'encadrement de leur découverte permet au contraire de sensibiliser les usagers à un meilleur respect de ces espaces. Cet objectif vise donc un développement d'un type de tourisme qui permette la pratique d'activités de loisirs respectueux de l'espace, et le renforcement des activités orientées autour de la découverte de la nature.

F.4. Faire respecter les enjeux de Natura 2000 dans les projets d'aménagement

Sur le seul territoire de la Basse Plaine de l'Aude, il existe plus d'une dizaine de collectivités ou groupement de collectivités territoriales oeuvrant dans des domaines variés, dont les actions pourraient avoir un impact sur la qualité de l'environnement. La mise en cohérence de toutes les politiques publiques sectorielles paraît alors indispensable, afin que les objectifs développés par certaines structures ne soient pas en contradiction avec les projets menés par d'autres. C'est pourquoi il est vital de faire connaître l'existence et le contenu du Docob, afin que les politiques menées à toutes les échelles géographiques intègrent les enjeux de Natura 2000 dans la Basse Plaine de l'Aude.

Le tableau de la page suivant synthétise les objectifs retenus

Objectifs majeurs	Objectifs opérationnels
A. Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces	A.1. Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces
	A.2. Poursuivre et améliorer l'organisation de la gestion de l'eau concertée, pour favoriser la biodiversité lagunaire et péri-lagunaire
	A.3. Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectifs de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)
	A.4. Conserver la diversité de la mosaïque bocagère
	A.5. Lutter contre les espèces envahissantes
	A.6. Améliorer les connaissances scientifiques, mettre en place et pérenniser les outils d'évaluation de la qualité des milieux et de l'état de santé des populations et des habitats
B. Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques	B.1. Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion agropastorale et en mesurant ses effets sur les habitats
	B.2. Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques
	B.3. Améliorer la compatibilité des usages avec les milieux (chasse...) et encourager le maintien et l'implantation d'activités contribuant à l'entretien et à la gestion des milieux
	B.4. Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau

C. Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation	C.1. Mettre en place une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction des enjeux de protection des milieux
	C.2. Maintenir et améliorer la qualité paysagère
	C.3. Sensibiliser et informer le public à la découverte, à la protection et au respect des espaces naturels
	C.4. Maîtriser la fréquentation des espaces naturels et tout particulièrement des zones littorales, des espaces dunaires et d'arrière dune
	C.5. Renforcer les moyens de police de la nature et de coordination entre les intervenants
D. Faire respecter les enjeux de Natura 2000 dans les projets d'aménagement	D.1. Améliorer la coordination entre les grands projets d'aménagement à une échelle supérieure à celle du site
	D.2. Faire reconnaître la spécificité de la Basse Plaine de l'Aude dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire
	D.3. Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000

Ces objectifs opérationnels ont été déclinés en trente-quatre actions concrètes à mettre en œuvre.

G. Définition des actions

Après la description du territoire, l'élaboration du diagnostic et la définition de grands objectifs, ce chapitre a vocation à décliner concrètement chaque objectif en actions réalisables sur le terrain. En préalable, il convient de tenir compte du fait que ce plan d'actions regroupe un ensemble de mesures élaborées en concertation avec l'ensemble des usagers et des collectivités du site. A ce titre **il regroupe des actions relevant strictement du cadre fixé par Natura 2000** (préservation d'habitats et d'espèces, notamment par le biais de Contrats Natura 2000 et MAEt), **mais aussi des actions relatives au développement local de ce territoire** (ex : valorisation des produits agricoles, programme d'animations nature...).

En conséquence, il faut noter que :

- les actions envisagées pourront être financées en partie par Natura 2000 (MAEt, Contrats Natura 2000 notamment), mais d'autres financements sont également à rechercher, et tout particulièrement pour des actions ne relevant pas directement de Natura 2000
- il en va de même pour les maîtrises d'ouvrages des différentes actions. Si certaines actions seront typiquement portées par la structure animatrice du Docob, d'autres doivent trouver un maître d'ouvrage plus adapté

La supervision et le suivi de la mise en œuvre de toutes les actions du Docob (aussi appelée phase « d'animation » du Docob) sera prise en charge par une collectivité, qui devra être désignée lors du dernier Comité de pilotage de validation du Docob. Par conséquent, il sera fait référence à cette collectivité dans les fiches action sous le vocable de « structure animatrice du Docob ».

G.1. Action contractuelles

Deux types d'actions rémunérées existent dans le cadre strict de Natura 2000 : les Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt), destinées aux exploitants agricoles et les Contrats Natura 2000, destinés aux non – agriculteurs.

Mesures Agro – Environnementales territorialisées (MAE ou MAEt)	
Bénéficiaires	Exploitants agricoles
Principe	Un exploitant engage certaines de ses parcelles ou la totalité, et signe un Contrat avec l'Etat, s'engageant à respecter certaines pratiques ou mettre en œuvre des opérations prévues par un cahier des charges spécifique. Il est rémunéré pour le manque à gagner engendré par ces pratiques.
Durée	5 ans, ce qui signifie que l'exploitant locataire doit bénéficier d'un droit d'exploitation formel sur l'ensemble de cette période
Conditions	Les éléments de cahiers de charges de ces mesures sont précisés dans les fiches action. Une définition plus précise de certains critères sera souvent nécessaire au moment de la préparation des contrats individuels.
Rémunération	Généralement calculée à l'hectare (ou au mètre linéaire), elle dépend du type de MAE engagée.

Contrats Natura 2000	
Bénéficiaires	Non exploitants agricoles
Principe	Un propriétaire ou un bailleur disposant des droits d'exploitation s'engage à réaliser des travaux, un entretien ou toute autre préconisation sur ses parcelles. Il est rémunéré à hauteur du montant engagé.
Durée	5 ans, ce qui signifie qu'un bailleur doit disposer des droits de location et de gestion pour cette durée au minimum
Conditions	Les éléments de cahiers de charges de ces mesures sont précisés dans les fiches action. Une définition plus précise de certains critères sera nécessaire au moment de la préparation des contrats individuels. Les cahiers des charges type sont consultables en Annexe I.
Rémunération	La totalité du coût de mise en œuvre du contrat est prise en charge, sur présentation de devis.

Comment se déroule la mise en œuvre d'un Contrat ?

Les personnes intéressées par les Contrats étudient les mesures générales qui leur sont proposées. Ces mesures doivent être précisées en fonction de la situation de chaque exploitation (MAEt) ou de chaque propriété (Contrat Natura 2000). Pour ce faire, un diagnostic préalable doit être réalisé.

Il sera conduit par des organismes spécialisés (Chambres d'agriculture par exemple pour le volet agricole, experts naturalistes pour le volet écologique) sous l'égide de la structure animatrice du Docob. Concernant les MAEt, la procédure est la suivante :

- o Diagnostic environnemental : localisation précise des habitats à enjeux sur l'exploitation, évaluation des enjeux environnementaux de l'exploitation, évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces. Détermination des mesures les plus appropriées à mettre en place.
- o Diagnostic agricole : informations statistiques sur l'exploitation (surface, cheptels etc.), évaluation des pratiques actuelles, présentation des mesures à l'exploitant.

Le croisement de ces deux diagnostics permet d'établir un contrat sur la base de mesures adaptées aux enjeux environnementaux et agricoles de l'exploitation.

Concernant les Contrats Natura 2000, un diagnostic écologique préalable est nécessaire afin de préciser le cahier des charges de la mesure, et notamment d'adapter les préconisations et les actions prévues à l'échelle du territoire Natura 2000 à l'échelle plus précise de la/des parcelles engagées.

Les cahiers des charges des Contrats types sont consultables en Annexe I de ce document.

G.2. Actions relevant de l'animation du Docob

D'autres actions, menées par la structure animatrice, relèvent directement de la mission d'animation liée à Natura 2000. Il s'agit par exemples des actions de communication ou du contact avec les exploitants agricoles.

G.3. Autres actions

Enfin, d'autres actions, ne relevant pas directement des contrats liés à Natura 2000 ou de l'animation du Docob, ont été déclinées dans la mesure où elles permettent d'atteindre les objectifs de maintien des habitats et espèces, et de concourir au développement local du territoire.

Autre programmes – Hors Natura 2000	
Bénéficiaires	Particuliers, collectivités, associations...
Principe	Programmes ne dépendant pas de financements spécifiques à Natura 2000 mais s'inscrivant dans les objectifs déclinés dans le Docob.
Financements	Union Européenne, Etat, Collectivités locales, Agence de l'Eau etc.

G.4. Fiches action

Tableau de correspondance entre les objectifs et les actions :

Objectifs majeurs	Objectifs opérationnels	Code	Fiches action
A. Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces	A.1 Favoriser les actions directes de restauration et/ou préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces	BPA_01	Aménagements en faveur des laro – limicoles
		BPA_02	Aménagements en faveur des amphibiens
		BPA_03	Aménagements en faveur des chiroptères
		BPA_04	Aménagements en faveur des recrutements d'anguilles
		BPA_05	Conserver le petit patrimoine bâti agricole favorable à la faune
		BPA_13	Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts
		BPA_18	Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres ou les arbres isolés et les haies favorables à la nidification
	A.2 Poursuivre et améliorer l'organisation de la gestion de l'eau concertée, pour favoriser la biodiversité lagunaire et péri-lagunaire	BPA_11	Entretien des prises d'eau et canaux principaux par des curages réguliers
		BPA_12	Poursuite et pérennisation de la gestion de l'eau à travers les comités par étang
		BPA_32	Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques
		BPA_15	Maintenir le système de submersion hivernale des vignes et des prairies
	A.3 Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectifs de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	BPA_17	Réduire l'utilisation et l'impact des pesticides
	A.4 Conserver la diversité de la mosaïque bocagère	BPA_13	Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts
		BPA_14	Généraliser la mise en place des calendriers pastoraux
		BPA_16	Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles
A.5 Lutter contre les espèces envahissantes	BPA_07	Lutte contre les espèces envahissantes animales	

		BPA_08	Lutte contre les espèces envahissantes végétales
	A.6 Améliorer les connaissances scientifiques, mettre en place et pérenniser les outils d'évaluation de la qualité des milieux et de l'état de santé des populations et des habitats	BPA_09	Amélioration des connaissances scientifiques : suivi des Habitats d'Intérêt Communautaire
		BPA_10	Amélioration des connaissances scientifiques : espèces d'intérêt communautaire
		BPA_31	Créer un observatoire de l'occupation du sol agricole, en envisager des mesures adéquates de gestion
B. Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques	B.1 Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion agropastorale et en mesurant ses effets sur les habitats	BPA_19	Diminuer l'impact du traitement sanitaire du bétail
		BPA_13	Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts
		BPA_14	Généraliser la mise en place des calendriers pastoraux
	B.2 Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques	BPA_21	Favoriser une organisation de la valorisation des produits agricoles respectueux des équilibres écologiques
	B.3 Améliorer la compatibilité des usages avec les milieux (chasse...) et encourager le maintien et l'implantation d'activités contribuant à l'entretien et à la gestion des milieux	BPA_20	Améliorer la compatibilité de l'activité cynégétique avec les milieux
		BPA_31	Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques
	B.4 Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau	BPA_17	Réduire l'utilisation et l'impact des pesticides
		BPA_16	Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles
BPA_18		Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres ou les arbres isolés et les haies favorables à la nidification	
C. Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation	C.1 Mettre en place une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction des enjeux de protection des milieux	BPA_22	Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public
	C.2 Maintenir et améliorer la qualité paysagère	BPA_16	Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles
		BPA_05	Conserver le petit patrimoine bâti agricole favorable à la faune
		BPA_18	Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres ou les arbres isolés et les haies favorables à la nidification
C.3 Sensibiliser et informer le public à la	BPA_25	Poursuivre les actions pédagogiques à destination des scolaires	

	découverte, à la protection et au respect des espaces naturels	BPA_26	Poursuivre les actions de sensibilisation à destination du grand public
		BPA_28	Sensibiliser les services communaux à la gestion et à l'entretien des abords des voiries (routes, digues, fossés, talus...)
		BPA_27	Sensibiliser les exploitants agricoles à la démarche Natura 2000 et à ses enjeux
	C.4 Maîtriser la fréquentation des espaces naturels et tout particulièrement des zones littorales, des espaces dunaires et d'arrière dune	BPA_23	Maîtriser l'accès des véhicules motorisés aux espaces naturels
	C.5 Renforcer les moyens de police de la nature et de coordination entre les intervenants	BPA_24	Organiser et renforcer les moyens de la police de la nature
D. Faire respecter les enjeux de Natura 2000 dans les projets d'aménagement	D.1 Améliorer la coordination entre les grands projets d'aménagement à une échelle supérieure à celle du site	BPA_29	Renforcement de la coopération entre les structures du même territoire, et participation aux projets de territoire (PLU, Scot etc).
		BPA_32	Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques
	D.2 Faire reconnaître la spécificité de la Basse Plaine de l'Aude dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire	BPA_30	Veille sur les nouveaux projets d'aménagement s'implantant à l'intérieur et aux abords du site
		BPA_33	Suivi des projets de lutte contre l'érosion du littoral
	D.3 Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000	BPA_34	Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000

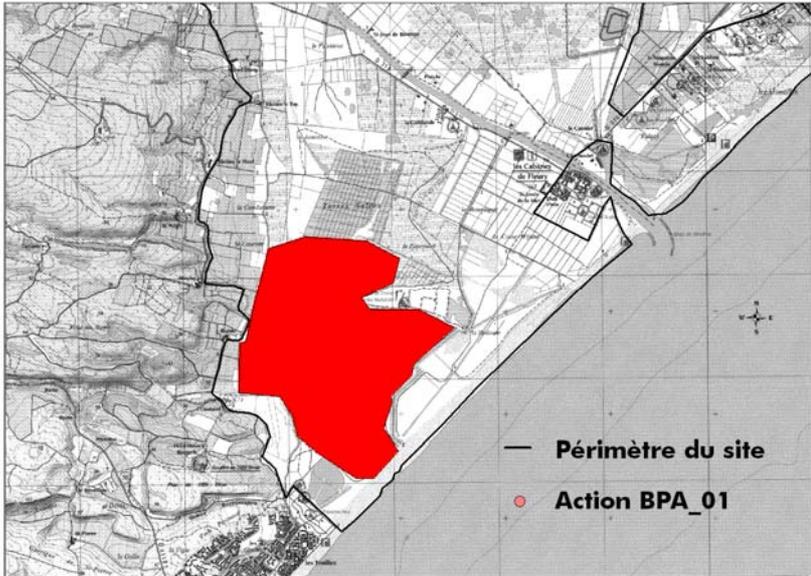
Trente-quatre fiches ont été définies, la fiche ci-dessous présente un guide de lecture.

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Titre de l'action		N° Action BPA_XX	
			Priorité 1 = habitat ou espèce prioritaire / action influençant la gestion globale du site Priorité 2 = habitat ou espèce non prioritaire / action à visée locale Priorité 3 = action importante mais non déterminante pour la bonne gestion du site	
OBJECTIFS				
Objectifs du Docob	Réponse à un ou plusieurs des objectifs du Docob parmi : <ol style="list-style-type: none"> 1. Maintien ou restauration des habitats et des espèces dans un bon état de conservation 2. Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 3. Orientation du tourisme vers la découverte, et maîtrise de la fréquentation des espaces naturels 4. Faire respecter les enjeux de Natura 2000 dans les projets d'aménagement 			
Objectifs opérationnels	Réponse à un ou plusieurs sous objectifs découlant des objectifs ci-dessus			
Effets attendus	Description plus précise des résultats escomptés de l'action			
Éléments favorisés	Habitats naturels		Espèces	
	En gras , les espèces et habitats ciblés comme prioritaires par la hiérarchisation des enjeux, ou d'intérêt communautaire prioritaire.			
PERIMETRE D'INTERVENTION				
Carte de localisation de l'action ou description du territoire géographique concerné.				
DESCRIPTION DES ACTIONS				
Description			Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION			Estimations	

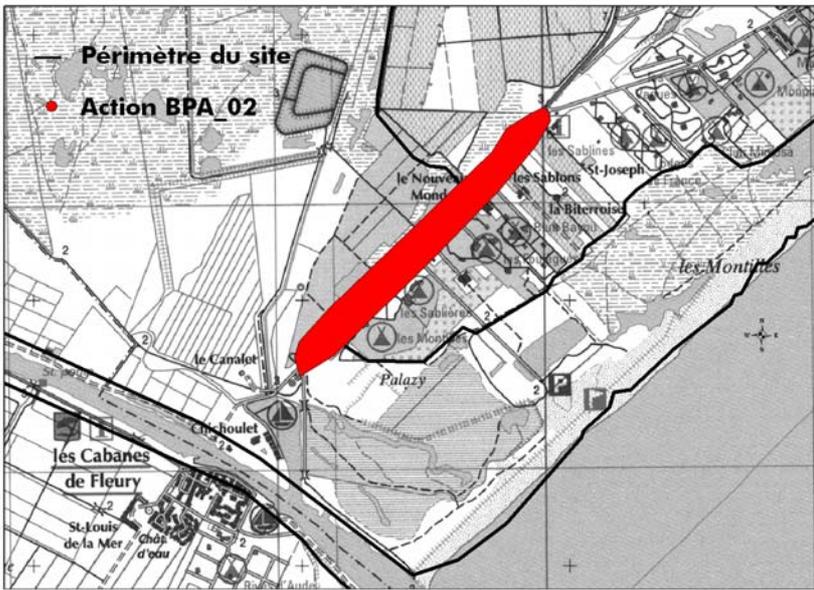
MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Collectivités : Communes, Communautés de Communes ou PNR Structure animatrice : structure qui sera en charge de l'animation du Docob, c'est-à-dire de sa mise en œuvre.	Soutien technique, logistique, de conseil etc.
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Contrat Natura 2000, Mesure agro-environnementale, ou animation du Docob	Autres programmes et projets concourant à la réalisation de l'action, hors cadre Natura 2000
Financements envisagés	Possibilités de financements via des dispositifs spécifiques à Natura 2000 ou d'autres dispositifs complémentaires.	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	NB. Les Contrats Natura 2000 sont destinés aux non agriculteurs. Description des engagements rémunérés et non rémunérés	
MAE	NB. Les MAE sont destinées aux agriculteurs. Description des engagements	
Autres prescriptions	Prescriptions techniques pour la réalisation	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Indicateurs permettant de mesurer l'état de réalisation de l'action (moyens mis en œuvre)	
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs permettant de mesurer l'effet des mesures sur les habitats et/ou les espèces concernés	

Liste des fiches actions

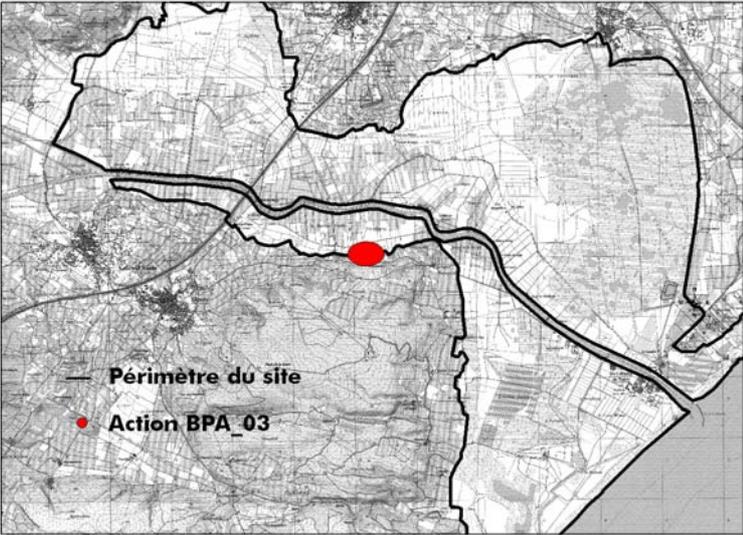
BPA_01 : Aménagements en faveur des_laro – limicoles _____	16
BPA_02 : Aménagements en faveur des amphibiens _____	18
BPA_03 : Aménagements en faveur des chiroptères _____	20
BPA_04 : Aménagements en faveur des recrutements d'anguilles _____	22
BPA_05 : Conserver le petit patrimoine bâti agricole favorable à la faune _____	24
BPA_06 : Gestion des mares temporaires _____	26
BPA_07 : Lutte contre les espèces envahissantes animales _____	28
BPA_08 : Lutte contre les espèces envahissantes végétales _____	31
BPA_09 : Amélioration des connaissances scientifiques : suivi des Habitats Naturels _____	34
BPA_10 : Amélioration des connaissances scientifiques : espèces d'intérêt communautaire _____	36
BPA_11 : Entretien des prises d'eau et canaux principaux par des curages réguliers _____	38
BPA_12 : Poursuite et pérennisation de la gestion de l'eau à travers les comités par étang _____	40
BPA_13 : Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts _____	42
BPA_14 : Généraliser la mise en place des calendriers pastoraux _____	45
BPA_15 : Maintenir le système de submersion hivernale des vignes et des prairies _____	48
BPA_16 : Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles _____	50
BPA_17 : Réduire l'utilisation et l'impact des pesticides _____	52
BPA_18 : Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres ou les arbres isolés et les haies favorables à la nidification _____	54
BPA_19 : Diminuer l'impact du traitement sanitaire du bétail _____	56
BPA_20 : Améliorer la compatibilité de l'activité cynégétique avec les milieux _____	58
BPA_21 : Favoriser une organisation de la valorisation des produits agricoles respectueux des équilibres écologiques _____	60
BPA_22 : Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public _____	62
BPA_23 : Maîtriser l'accès des véhicules motorisés aux espaces naturels _____	64
BPA_24 : Organiser et renforcer les moyens de la police de la nature _____	66
BPA_25 : Poursuivre les actions pédagogiques à destination des scolaires _____	68
BPA_26 : Poursuivre les actions de sensibilisation à destination du grand public _____	69
BPA_27 : Sensibiliser les exploitants agricoles à la démarche Natura 2000 et à ses enjeux _____	71
BPA_28 : Sensibiliser les services communaux à la gestion et à l'entretien des abords des voiries (routes, digues, fossés, talus...) _____	72
BPA_29 : Renforcement de la coopération entre les structures du même territoire, et participation aux projets de territoire (PLU, Scot etc). _____	74
BPA_30 : Veille sur les nouveaux projets d'aménagement s'implantant à l'intérieur et aux abords du site _____	76
BPA_31 : Créer un observatoire de l'occupation du sol agricole, en envisager des mesures adéquates de gestion _____	78
BPA_32 : Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques _____	80
BPA_33 : Suivi des projets de lutte contre l'érosion du littoral _____	82
BPA_34 : Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000 _____	84

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Aménagements en faveur des laro – limicoles		N° Action BPA_01
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Effets attendus	L'implantation d'îlots adaptés aux fluctuations irrégulières de la lagune de Pissevaches doit permettre aux espèces nicheuses de renforcer leurs populations, et éventuellement à d'autres espèces (Goéland railleur par exemple) de s'implanter.		
Éléments favorisés	Habitats naturels	Espèces	
	-	Avocette élégante, Echasse blanche, Goéland railleur, Gravelot à collier interrompu, Mouette mélanocéphale, Sternes caspienne, caugek, hansel, naine, pierregarin.	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
 <div style="margin-left: 600px;"> <p>Lagune de Pissevaches</p> <p>Terrains Conservatoire du Littoral</p> </div>			

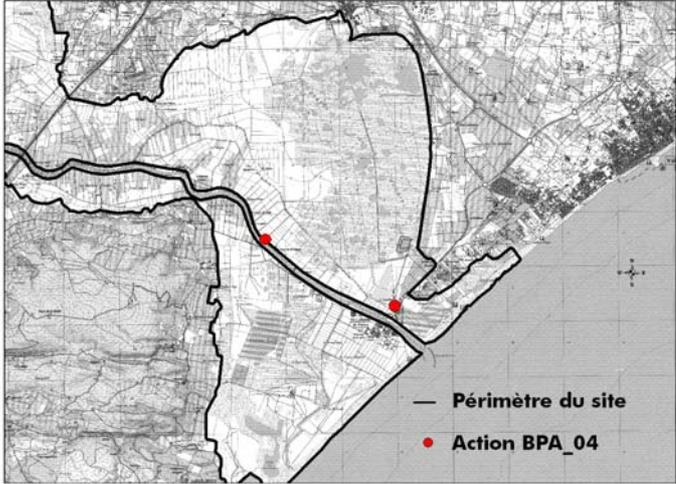
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	1. Etude préalable : détermination des sites potentiellement favorables (conditions de nidification, hauteurs d'eau...) basés sur les côtes NGF proches existantes. Impact des îlots sur la gestion de l'eau.	Réalisé en 2008	Réalisé en 2008
	2. Aménagement d'îlots de hauteurs variées, afin de pallier aux aléas liés au fonctionnement naturel de la lagune (forte variabilité des niveaux d'eau).	10 000 à 20 000 € en fonction du nb d'îlots	Été 2009
	3. Formation des agents des collectivités aux recensements des populations	Cf. BPA_10	Printemps 2009
	Ce type d'action peut être envisagé à plus long terme sur d'autres secteurs proches et propices à la nidification (Condamines, plan d'eau proche du lagunage etc.)		
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, Chasseurs, CEN L-R, Conservatoire du Littoral		Commune de Fleury
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	---	Programme régional en faveur de la préservation des laro-limicoles. Porteur : Conservatoire du Littoral et gestionnaires	
Financements envisagés	TotalFina Elf et Conservatoire du Littoral, programme spécifique aux laro-limicoles		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	---		
MAE	---		
Autres prescriptions	Création des îlots à partir de matériaux existants à proximité du site, ou de matériaux exogènes de type inerte (terre, rochers, sable coquillier).		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Réalisation des îlots. Formation des agents de la structure animatrice au suivi de population.		
Indicateurs d'évaluation	Effectifs nicheurs. Suivi des populations par la structure animatrice du Docob et les experts.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Aménagements en faveur des amphibiens		N° Action BPA_02
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Éléments attendus	Réduire la mortalité des amphibiens par écrasement lors des périodes de migration, en favorisant le franchissement sécurisé des principaux obstacles.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	-	Pélobate cultripède Crapaud calamite	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
			
Route départementale D37E9, à proximité du port du Chichoulet (carte), en priorité.			
Route départementale D718, à proximité des Charrués, à évaluer.			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Concernant la RD 37 ^{E9} à Vendres-plage : La zone principale de passage des individus est déjà localisée (bande d'environ 1 kilomètre, voir carte.)	10 000 €	Automne 2009 et printemps 2010
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une étude préalable permettrait d'estimer la population d'individus impactés, et de mieux connaître leurs lieux de passage préférentiels, pour implanter l'aménagement avec précision. L'étude se fera sur une saison de reproduction, avec mise en place de bâches anti-franchissement. 2. Implantation d'un ouvrage type « crapauduc », avec adaptation aux exigences spécifiques du Pélobate cultripède. Cette action, prévue sur le secteur des Montilles, est reproductible sur d'autres secteurs de passage d'amphibiens.	Entre 20 000 et 60 000 €	Eté 2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Etude : structure animatrice du Docob. Travaux propriétaire de l'ouvrage, CG34.		CEN L-R, Structure animatrice du Docob
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	---	Etude préliminaire et travaux réalisables dans le cadre de programmes hors Natura 2000.	
Financements envisagés	Union Européenne, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Général de l'Hérault, Fondations privées.		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	---		
CMAE	---		
Autres	---		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Réalisation du / des ouvrage(s)		
Indicateurs d'évaluation	Fonctionnalité de l'ouvrage, comptage des populations, évaluation du nombre de passages « sécurisés » annuels		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Aménagements en faveur des chiroptères		N° Action BPA_03
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Eléments attendus	Protection directe des chiroptères menacés par le dérangement par la pose d'équipements adaptés.		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	-	Grand rhinolophe (reproduction), Murin à oreilles échancrées (reproduction), Petit rhinolophe, Petit murin, Minioptère de Scheibers, Murin de Capaccini (transit nocturne)	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
 <p>— Périmètre du site ● Action BPA_03</p>			
<p>Tout site de reproduction des chiroptères. En priorité la grotte du Bouquet.</p>			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Protection des lieux de reproduction des chiroptères.		
	- Arrêté municipal d'interdiction de fréquentation de la grotte à prévoir avec la Commune de Fleury	-	2009
	- Arrêté de biotope à envisager		-
	- Mise en place d'un panneau d'information	500 €	2009
	- A étudier : Installation d'un périmètre grillagé à proximité immédiate de la grotte du Bouquet	Env. 1500 €	2009-2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Propriétaire du site, structure animatrice du Docob		Groupe Chiroptères LR
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	Contrat Natura 2000 A32324P – « Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès ».		Action en coopération avec la Commune, propriétaire du principal site.
Financements envisagés	Contrat Natura 2000, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux de l'Aude et l'Hérault, Fondations privées.		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés	
	Installation d'un grillage adapté aux espèces présentes : pas de pose directe sur l'entrée, privilégier un périmètre un peu plus vaste. Installation d'un panneau d'information.	Période des travaux : automne ou hiver, lorsque les individus ne sont pas présents sur le site. Cahier d'enregistrement des interventions.	
MAE	---		
Autres	Prévoir une surveillance régulière du site après la parution de l'arrêté et la mise en place du panneau.		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Existence d'un arrêté municipal. Pose du panneau. Pose du périmètre grillagé.		
Indicateurs d'évaluation	Maintien des populations en place. Dénombrement des populations.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Aménagements en faveur des recrutements d'anguilles		N° Action BPA_04
			Priorité 2
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Eléments attendus	Installer des ouvrages permettant le recrutement d'anguilles en phase de montaison		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés		Anguille	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
<p>Ouvrage : vanne du Chichoulet</p> <p>Prises d'eau principales : canaux d'amenée d'eau à l'étang de Vendres</p>		 <p>— Périmètre du site ● Action BPA_04</p>	
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Installation de passes à poissons sur les ouvrages principaux. (Caractéristiques techniques à concevoir avec l'ONEMA, les Affaires maritimes...)	10 000 à 15 000 €	2009
	Mise en place d'un calendrier de gestion de l'ouvrage du Chichoulet , afin que ce nouvel ouvrage ne perturbe pas la gestion et les objectifs actuels du comité de gestion du Chichoulet.	350 €	2009

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Propriétaires privés. SMBVA pour le Chichoulet	ONEMA, Affaires maritimes
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	---	Réalisation de travaux dans le cadre de l'aménagement de la vanne du Chichoulet. Réfection d'autres ouvrages de communication avec l'Aude à envisager.
Financements envisagés	Programme d'aménagement hydraulique plus général. Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux de l'Aude et l'Hérault, Fondations privées.	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	---	
MAE	---	
Autres	Définir un calendrier de gestion de l'ouvrage en partenariat avec le comité de gestion de l'étang de Vendres.	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Ouvrage fonctionnel et existence d'un calendrier de gestion.	
Indicateurs d'évaluation	Constat visuel de passage des individus lors des périodes de migration.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Conserver le petit patrimoine bâti agricole favorable à la faune		N° Action BPA_05	
			Priorité 3	
OBJECTIFS				
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation			
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces Maintenir et améliorer la qualité paysagère			
Éléments attendus	Maintien des « grangeots » et cabanes de vignes qui sont des éléments de patrimoine paysager, et offrent notamment un abri aux chiroptères et à certains oiseaux nicheurs.			
	Habitats naturels	Espèces		
Éléments favorisés	-	Grand rhinolophe , Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Faucon crécerellette.		
PERIMETRE D'INTERVENTION				
Potentiellement tout le site, principalement le bocage agro-viticole.				
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS				
	Description	Coût indicatif	Calendrier	
DETAIL DE L'ACTION	Etude sur les potentialités des grangeots : description, désignation de ceux qui peuvent être restaurés ou qui doivent être entretenus. Priorisation des enjeux en fonction du potentiel écologique, paysager etc.		2000 à 3000 €	2011
	Réhabilitation en collaboration avec un organisme extérieur (CAUE)			2012
MODALITES DE L'OPERATION				
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques	
	CG 34 (ENS) Caves coopératives, Collectivités ...		CAUE	
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes	
	-		Partenariat avec le CAUE, chantiers de restauration (CLIE par exemple)	

Financements envisagés	Contrat Natura 2000, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux de l'Aude et l'Hérault, Fondations privées.
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS	
Contrat Natura 2000	---
MAE	---
Autres prescriptions	<p><u>Méthode de réhabilitation</u> : traditionnelle. Laisser quelques petites ouvertures à proximité du toit (génoise) pour le passage des chiroptères.</p> <p><u>Période des travaux</u> : éviter la période hivernale ou des chauves souris pourraient utiliser les bâtiments, ainsi que le printemps (reproduction) et l'été (élevage des jeunes). Automne à privilégier.</p>
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	Engagement des travaux de restauration. Nombre de grangeots réhabilités / entretenus
Indicateurs d'évaluation	Reproduction des chauves souris et/ou oiseaux.

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Gestion des mares temporaires		N° Action BPA_06
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Éléments attendus	Connaissance par les exploitants de la présence de ces habitats sur leurs terrains.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Mares temporaires méditerranéennes*	Flore des mares temporaires : Salicaire à trois bractées, Crypsis spp. etc. Amphibiens : Pélobate cultripède , Crapaud calamite...	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Habitats à mares temporaires méditerranéennes, présentes sur l'ensemble du site (surface totale : < 6ha)			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Veille foncière sur l'ensemble du site, visant à l'acquisition par des organismes publics de terrains en vente, ou à l'information des nouveaux propriétaires privés de la situation du site Natura 2000 et des enjeux qui y sont liés. Proposer aux propriétaires de signer des conventions de gestion de ces milieux avec les organismes compétents.	1400 €	2009
	Création d'un « Guide du propriétaire en site Natura 2000 » à distribuer à tout nouvel acquéreur de parcelles (et/ou à mettre en ligne sur le site internet).	Conception : 1000 € réalisation : 500 €	2010
	Entretien des mares temporaires existantes par un disquage léger.	Entretien de toutes les mares : 1000 € par an	A partir de 2010

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	SAFER, structure animatrice du Docob, CG 34 Exploitants agricoles	SAFER, CEN
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Contrat Natura 2000 : 32309 P ou R « Entretien de mares » MAE dont engagement unitaire LINEA 07 « Restauration et/ou entretien de mares et de plans d'eau » Animation auprès des propriétaires	Intervention d'experts
Financements envisagés	MAE et Contrat Natura 2000	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés
	Disquage léger annuel Plan de gestion de la mare établi par le CEN	Travaux autorisés en août et septembre Pas de phytocides Enregistrement des interventions
MAE	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés
	Disquage léger annuel Plan de gestion de la mare établi par le CEN	Travaux autorisés en août et septembre Pas de phytocides Enregistrement des interventions
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Information aux propriétaires et acquisitions foncières. Surface contractualisée. Nombre de mares réhabilitées ou entretenues.	
Indicateurs d'évaluation	Surface et état de l'habitat « Mares temporaires méditerranéenne »	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Lutte contre les espèces envahissantes animales		N° Action BPA_07
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectif opérationnel	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Eléments attendus	<p>Eradiquer ou limiter les populations d'espèces animales considérées comme envahissantes et portant préjudice à la conservation d'habitats ou d'espèces communautaires, ainsi qu'au fonctionnement hydraulique du site dont dépendent les milieux naturels.</p> <p>Disposer d'un état des lieux précis du niveau de colonisation par les espèces animales considérées comme indésirables</p>		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	Tous ceux qui dépendent du fonctionnement des Zones Humides		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Etang de Vendres pour le ragondin, Etang de la Matte pour l'écrevisse, Etang de Pissevaches pour le Goéland et les Sangliers, ensemble du site pour les ibis.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Ragondins. Le niveau d'invasion interdit les actions ponctuelles, il faut privilégier l'action globale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur la répartition des populations - Mis en place d'une action test sur l'étang de Vendres - Mise en œuvre de la régulation <p><u>Méthode</u> : piégeage. Recours au tir exceptionnel. Empoisonnement strictement interdit.</p> <p><u>Période</u> : Juin à Mars.</p> <p>Actions à réaliser avec le « groupe Chasse ». Voir aussi rubrique « Contrat Natura 2000 »</p>	7600 € (coûts saison 2008)	2008 (réalisé) 2008 (réalisé) 2009
	<p>Ecrevisses.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur les populations et impact sur les autres espèces et les milieux. A envisager à l'échelon régional, à organiser avec d'autres sites. - Mise en place d'une campagne de prélèvement en cas de besoin 	Selon étude régionale	2011

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Goéland leucopnée. La population n'est pas envahissante pour l'instant (individus peu nombreux), une surveillance doit être mise en place pour engager des moyens au cas où elle le deviendrait.	600 €	2009
	Sangliers. Lutter contre l'invasion de la réserve de Pissevaches. Etudier les solutions les plus pertinentes (battue, tir, piégeage...). Première action mise en œuvre au printemps 2008 : décantonement et comptage.	-	2009
	Ibis sacrés. Suivi des populations et coordination avec l'ONCFS pour d'éventuelles campagnes de tir.	-	2009
	Création d'un observatoire des espèces envahissantes. Réaliser une cartographie régulièrement remise à jour de l'état des populations d'espèces invasives. Cette base de données sera notamment alimentée par les acteurs de terrain : agriculteurs, chasseurs, naturalistes...	2000 €	2009
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, exploitants, chasseurs, Communes...et structures régionales pour les actions à grande échelle CG34		Pôle relais lagunes, CEN L-R, Conservatoire Botanique, Réseau des gestionnaires d'espaces naturels, EID
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	- Contrat Natura 2000 « Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable » Action 32320P et R pour la régulation en elle-même. - Travail avec le groupe chasse		Travail avec le groupe chasse. Moyens mis en œuvre annuellement par le SMBVA (observation, campagnes de lutte, mobilisation de bénévoles...)
Financements envisagés	Contrat Natura 2000.		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés		Engagements non rémunérés
	Etudes préalables Acquisition de cages pièges Suivi et collecte des pièges		Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions Lutte chimique interdite pour toutes les espèces Période de non-intervention (reproduction) : fin janvier à fin mai.

MAE	---
Autres	---
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	Nombre et intensité des campagnes de lutte. Pression sur les populations.
Indicateurs évaluation	Populations observées des espèces envahissantes (cf. observatoire).

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Lutte contre les espèces envahissantes végétales		N° Action BPA_08
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Éléments attendus	Eradiquer ou limiter les populations d'espèces végétales considérées comme nuisibles à la conservation d'habitats ou d'espèces communautaires, ainsi qu'au fonctionnement hydraulique du site dont dépendent les milieux naturels. Disposer d'un état des lieux précis du niveau de recouvrement ou de colonisation par les espèces végétales considérées comme indésirables		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Prés salés méditerranéens, Lagunes côtières*, Mares temporaires méditerranéennes* , Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Mégaphorbaies hydrophiles d'ourlets planitaires, Fourrés halophiles méditerranéens, Lacs eutrophes naturels, Source pétrifiante	Flore liée aux prés salés, faune et flore des milieux aquatiques...	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Secteurs envahis par la Jussie et le Lippia. Tout le site.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Jussie. - Etude et cartographie des secteurs envahis, dégagement de priorités d'action - Campagnes d'arrachage manuelles sur des secteurs ciblés Méthode. Arrachage manuel, puis export des matières arrachées à emmener en déchetterie. Période. Automne.	500 € 1000 € (+ bénévolat)	2009 Selon besoins

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Lippia. Les actions les plus efficaces de lutte contre Lippia passent par une bonne gestion du pâturage. Par conséquent, se reporter à la fiche action BPA_14. Des actions sont prévues par le programme Life LAG'Nature, visant à lancer une expérimentation à grande échelle sur le territoire de la Basse Plaine de l'Aude.</p> <p>La Lippia étant une plante ornementale utilisée par les Collectivités, il convient de mener une campagne de sensibilisation (cf. ficheBPA_28). Première action : envoi d'un courrier au Conseil Général de l'Hérault à propos de la dispersion de cette espèce, notamment sur les ronds-points.</p>	Prévisionnel Life : 25 000€	2009
	<p>Autres espèces. Herbe de la Pampa, Baccharis, Canne de Provence... Informers les services municipaux et les pépiniéristes des risques liés à ces espèces, informer les exploitants agricoles.</p>	Cf. action BPA_07	2010
	<p>Création d'un observatoire des espèces envahissantes. Réaliser une cartographie régulièrement remise à jour de l'état de recouvrement par les espèces invasives, pour disposer d'une capacité de réaction rapide. Cette base de données sera notamment alimentée par les acteurs de terrain : agriculteurs, chasseurs, naturalistes...</p>	Cf. action BPA_07	2009
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, Exploitants agricoles, chasseurs, collectivités, CG34		CEN
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	Pour la Jussie : Contrat Natura 2000 « Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable » Action 32320P et R. Travail avec le groupe chasse	Travail avec le groupe chasse. Moyens mis en œuvre annuellement par le SMBVA Life LAG'Nature Chantiers bénévoles d'arrachage	
Financements envisagés	Contrat Natura 2000 (Jussie) – Life LAG'Nature (Lippia)		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés	
	Chantier d'arrachage manuel Brûlage hors du site	Lutte chimique interdite Cahier d'enregistrement des interventions	
MAE	---		

Autres	---
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	Nombre et intensité des campagnes de lutte. Pression sur les populations.
Indicateurs d'évaluation	Populations observées des espèces envahissantes (cf. observatoire)

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Amélioration des connaissances scientifiques : suivi des Habitats Naturels		N° Action BPA_09	
			Priorité 1	
OBJECTIFS				
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces			
Objectifs opérationnels	Améliorer les connaissances scientifiques, mettre en place et pérenniser les outils d'évaluation de la qualité des milieux et de l'état de santé des populations et des habitats			
Éléments attendus	Mieux connaître les habitats et surtout leur évolution en fonction des actions de gestion mises en œuvre.			
	Habitats naturels	Espèces		
Éléments favorisés	Tous			
PERIMETRE D'INTERVENTION				
Tout le site.				
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS				
	Description	Coût indicatif	Calendrier	
DETAIL DE L'ACTION	Création d'un protocole normalisé d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire.	700 €	2009	
	Suivi des habitats d'intérêt communautaire présentant un enjeu important et présents de manière significative. Suivi idéalement annuel	3500 €/an	2010	
	Les habitats d'espèces sont également à suivre, et tout particulièrement ceux qui ne sont pas considérés comme d'intérêt communautaire au titre de la Directive « Habitats ». Il s'agit par exemple du suivi de la croissance de la roselière, dont dépendent beaucoup d'espèces nicheuses. Ce suivi est normalisé au sein du « Rézo du Rozo ».			
	Suivi « Rézo du Rozo »	2500 €/an	2008	
	Les habitats aquatiques, notamment les lagunes, étant dépendants des conditions de milieu, un suivi de qualité de l'eau est indispensable. Il est réalisé à travers le Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes, RIGL (ancien FOGEM).	7800 €/an	2008	

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	CEN L-R, structure animatrice du Docob, Communes	CEN L-R
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Suivi des habitats d'intérêt communautaire	Programmes de suivi de routine de qualité de l'eau et des roselières (protocoles normalisés régionaux).
Financements envisagés	Etat, Union Européenne	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	---	
MAE	---	
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Rapports scientifiques de suivi des espèces.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Amélioration des connaissances scientifiques : espèces d'intérêt communautaire		N° Action BPA_10
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels	Améliorer les connaissances scientifiques, mettre en place et pérenniser les outils d'évaluation de la qualité des milieux et de l'état de santé des populations et des habitats		
Éléments attendus	Améliorer les connaissances des populations, afin d'évaluer leur évolution, notamment en fonction des mesures de gestion mises en œuvre.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	-	Chiroptères en général, Oiseaux : Héron pourpré, Gravelot à collier interrompu, Lusciniole à moustaches, Sternes, Pie-grièche à poitrine rose, Butor étoilé,...	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Butor étoilé : suivi annuel selon le protocole mis en place en 2008 (protocole national dans la suite du Life Butor). Si aucun changement de gestion de la roselière n'est envisagé, un suivi tous les 2 ans peut être suffisant.	1500 à 1800 €/an	2009
	Héron pourpré : comptage annuel par photographies aériennes. Comptage à envisager au niveau régional, synergie entre sites Natura 2000 et autres sites à trouver.	400 €	2009
	Gravelot à collier interrompu : un suivi à réaliser tous les 10 ans (le dernier date de 1996). A coordonner avec les autres sites Natura 2000 littoraux.	Non chiffré car voir étude régionale	2010
	Butor étoilé : suivi annuel selon le protocole mis en place en 2008 (protocole national dans la suite du Life Butor). Si aucun changement de gestion de la roselière n'est envisagé, un suivi tous les 2 ans peut être suffisant.	1500 à 1800 €/an	2009

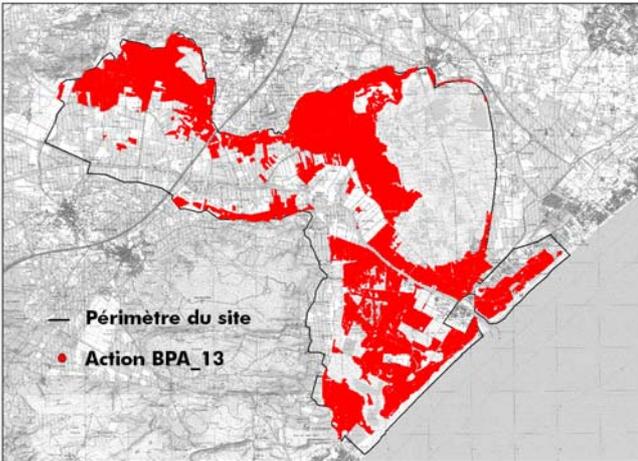
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Héron pourpré : comptage annuel par photographies aériennes. Comptage à envisager au niveau régional, synergie entre sites Natura 2000 et autres sites à trouver.	400 €	2009
	Gravelot à collier interrompu : un suivi à réaliser tous les 10 ans (le dernier date de 1996). A coordonner avec les autres sites Natura 2000 littoraux.	Non chiffré car voir étude régionale	2010
	Lusciniole à moustaches : à intégrer dans un suivi « passereaux paludicoles ». Protocole à adapter au contexte local à partir du protocole STOC.	2500 €	2010 ?
	Sternes et laro limicoles : Dans le cadre du programme CEL-Total, formation de l'opérateur au suivi des laro-limicoles, puis suivi annuel des colonies.	5000 € en première année, 1500 € les suivantes	2009
	Pie-grièche à poitrine rose : suivi de l'évolution des populations annuel. Suivi plus complet de l'utilisation des milieux à envisager dès 2009.	1000 à 1500 €	2008
	Chiroptères : étude plus poussée à conduire pour découvrir notamment de nouveaux lieux de reproduction, et mieux comprendre les territoires de chasse.	700 à 1000 €	2010
	Amphibiens : suivi des espèces à renouveler selon un protocole simplifié / à l'étude de 2005	1500 à 2000 €	2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Associations naturalistes, Structure animatrice du Docob, CEN		Associations naturalistes
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	Suivi des espèces dans le cadre de l'animation du Docob	Suivis complémentaires réalisés en interne par le SMBVA Suivis régionaux à envisager	
Financements envisagés	Co-financements : Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Gérénaux Synergie à rechercher au niveau des sites Natura 2000 littoraux pour des suivis globalisés.		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Rapports de suivi des espèces.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Entretien des prises d'eau et canaux principaux par des curages réguliers		N° Action BPA_11
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels	Poursuivre et améliorer l'organisation de la gestion de l'eau concertée, pour favoriser la biodiversité lagunaire et péri-lagunaire		
Eléments attendus	Définition des fréquences et des canaux à entretenir en priorité.		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	Potentiellement tous, le bon état de conservation des habitats de zones humides dépendant du réseau hydraulique		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site. Canaux.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
	Cartographie de l' état des principaux canaux influant sur les entrées et sorties d'eau des étangs, à partir de l'étude réalisée en 2005. Mise en place de calendriers d'entretien de ces canaux en fonction des priorités de gestion.	1 000 €	2009
	Travaux sur certains points noirs ponctuels identifiés comme entravant le bon fonctionnement hydraulique :		
	- busage à revoir à proximité du lagunage de Vendres	15 000 €	2009
	- curage à effectuer au niveau de la communication entre l'étang de Pissevaches et le marais situé au nord (sous la route du camping)	1 500 €	2009
	Entretien régulier des canaux. Objectifs de curage à fixer en fonction des résultats de la cartographie. Estimatif de canaux à restaurer ou entretenir (d'après étude 2005 et expériences 2005 à 2008) : environ 5km/an.	30 000 € / an	à partir de 2008

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Propriétaires des ouvrages	Propriétaires des ouvrages
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Contrat Natura 2000 « Curage locaux et entretien des canaux et fossés dans les zones humides. » A32312P et R.	Programme d'entretien des canaux gérés par le SMBVA. Propriétaires privés.
Financements envisagés	Contrat Natura 2000, propriétaires privés, collectivités, structure animatrice du Docob, Agence de l'Eau, Union Européenne, Etat.	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés
	Etudes et frais d'experts Curage mécanique Evacuation ou régilage des matériaux	Période d'autorisation de travaux : mi-juillet à octobre Berges à moins de 60 % Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions S'informer des dispositions du règlement d'eau et s'y conformer.
MAE	---	
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Linéaire de canaux entretenus.	
Indicateurs d'évaluation	Fonctionnement hydraulique correct.	

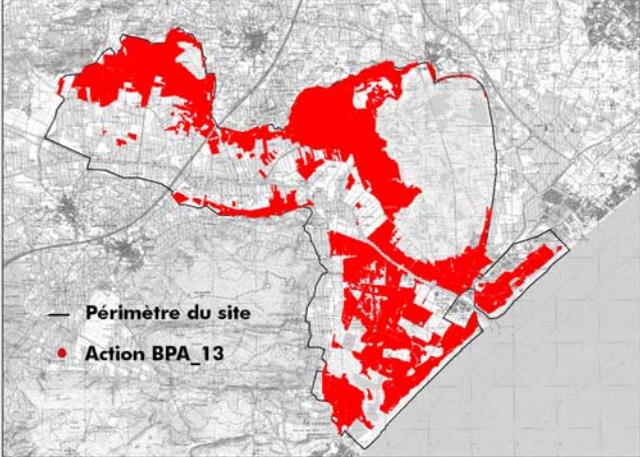
Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Poursuite et pérennisation de la gestion de l'eau à travers les comités par étang		N° Action BPA_12
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels	Poursuivre et améliorer l'organisation de la gestion de l'eau concertée, pour favoriser la biodiversité lagunaire et péri-lagunaire		
Eléments attendus	Poursuite des réunions régulières des comités de gestion de l'eau		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	Potentiellement tous, le bon état de conservation des habitats de zones humides dépendant du réseau hydraulique		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Poursuivre l'action menée au sein des 3 comités de gestion existants, qui permet une gestion concertée des ouvrages, en fonction du règlement d'eau défini collectivement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des calendriers de gestion des ouvrages approuvés par les arrêtés préfectoraux - Etang de Vendres : étudier la possibilité d'un assec à intervalles réguliers. - Etang de Pissevaches : poursuivre la gestion - Etang de La Matte : trouver un accord sur la gestion de l'eau <p>En général 6 comités par an.</p>	3150 euros	En continu

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Comités de gestion, SMBVA	Comités de gestion
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	---	Poursuite du travail d'animation par le porteur du règlement d'eau
Financements envisagés	Budget de fonctionnement du porteur du règlement d'eau	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions annuelles des comités de gestion	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts		N° Action BPA_13
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la diversité de la mosaïque bocagère - Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion pastorale, et en mesurant ses effets sur les habitats 		
Éléments attendus	<p>Ouverture des milieux</p> <p>Eviter l'embroussaillage des milieux ouverts</p> <p>Eviter l'invasion des milieux ouverts par des espèces exogènes ou indésirables</p>		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	<p>Prés salés méditerranéens, Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Fourrés halophiles méditerranéens, Végétations pionnières à salicornes, Eaux stagnantes oligotrophes à méstrophes, Mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitaires</p>	<p>Espèces végétales liées à ces milieux (ex : Jacinthe de Rome). Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint. Alouette lulu, Bruant ortolan, Cigogne blanche, Circaète Jean le Blanc, Echasse blanche, Faucon crécerelle, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe,...</p>	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
			
<p>Milieux ouverts : prés salés, prairies, sansouïres</p>			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Maintenir le pâturage et/ou la fauche raisonnés sur les secteurs sur lesquels ils sont pratiqués.	Coût global actions BPA_13 et BPA_14 : 30 000 € (MAE uniquement)	2009
	Détailler les secteurs les plus sujets à l'embroussaillage , et mettre en place de mesures ré-ouverture ou de maintien , de type gyrobroyage. Poursuivre ces actions si elles existent déjà.		2009
Engagements			
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Exploitants agricoles, Communes, Particuliers et ayants droits pour les Contrats Natura 2000		Chambres d'agriculture, CEN
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	<p>- MAE et incluant l'engagement « ouvert 02 » (gyrobroyage), en complément de la gestion pastorale.</p> <p>Ex de mesure prévisionnelle pour 2009 : Engagements Socle H02 + Herbe 01 + Herbe 09 + Ouvert 02</p> <p>- Contrat Natura 2000 A32305R « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger »</p>		---
Financements envisagés	MAE ou Contrats Natura 2000 hors parcelles agricoles		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés		Engagements non rémunérés
	Gyrobroyage au moins 2 fois en 5 ans Fauche		Cahier d'enregistrement des interventions
MAE	Engagements		
	<p>Intervention au moins 2 fois en 5 ans pour le gyrobroyage des ligneux et arbustes</p> <p>Désherbage chimique interdit</p> <p>Enregistrement des pratiques de pâturage</p> <p>Enregistrement des pratiques mécaniques</p> <p>Retournement des prairies permanentes interdit</p> <p>Limitation de la fertilisation</p>		

Autres	---
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	Surface engagée en MAE ou Contrat Natura 2000
Indicateurs d'évaluation	Pourcentage de prairies ré-ouvertes

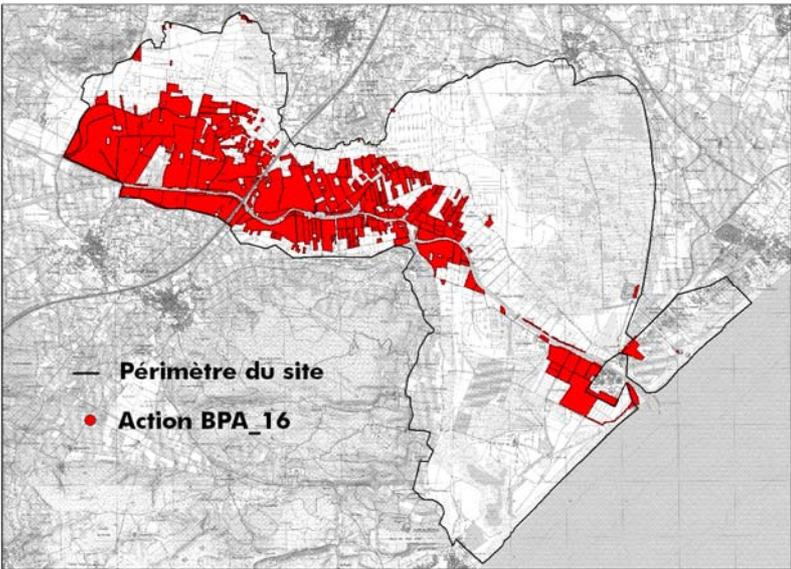
Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Généraliser la mise en place des calendriers pastoraux		N° Action BPA_14
		Priorité 1	
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la diversité de la mosaïque bocagère - Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion pastorale, et en mesurant ses effets sur les habitats - Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques 		
Éléments attendus	Organiser les différents modes de pâturage, pour mieux connaître les pratiques, et les inscrire dans un cadre connu, et de préférence contractuel		
		Habitats naturels	Espèces
Éléments favorisés	<p>Prés salés méditerranéens, Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Fourrés halophiles méditerranéens, Végétations pionnières à salicornes, Eaux stagnantes oligotrophes à méstrophes, mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitaires</p>		<p>Espèces végétales liées à ces milieux (ex : Jacinthe de Rome). Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint. Alouette lulu, Bruant ortolan, Cigogne blanche, Circaete Jean le Blanc, Echasse blanche, Faucon crécerelle, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe,</p>
PERIMETRE D'INTERVENTION			
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="flex: 1;">  <p>— Périmètre du site ● Action BPA_13</p> </div> <div style="flex: 1; padding-left: 20px;"> <p>Milieux ouverts : prés salés, prairies, sansouïres</p> </div> </div>			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Élevage ovin : créer et mettre en œuvre un réel calendrier de pâturage ovin définissant des règles de gestion précises par secteur.	Voir BPA_13	2009
	Élevage bovin : poursuivre la mise en œuvre du calendrier de pâturage bovin et en améliorer la gestion.		2009
	Autres espèces (caprins, équins) : réaliser une étude permettant de caractériser le pâturage annuel sur les prés salés de l'ensemble du site. Organiser le pâturage pour ces espèces.		2009
	Fauche : recenser les pratiques de fauche avec les structures en charge de la gestion des prairies. Définir à l'année, après une concertation commune, un plan de gestion de la ressource en herbe. Inciter à un retard de fauche.		2009
	Réévaluer régulièrement l'adaptation de ces calendriers aux exigences écologiques et aux contraintes des exploitants.		périodique
Tenir compte dans l'élaboration des calendriers de l'existence de <i>Lippia canescens</i> et adapter les pratiques pour éviter son envahissement.			
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Exploitants agricoles et structures en charge de la gestion des prairies, CA, CEN		
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	MAE incluant notamment les engagements Herbe_09 « Gestion pastorale », Herbe_06 « Retard de fauche » et Herbe_02 « Baisse de fertilisation » Ex de mesure prévisionnelle pour 2009 : engagements Socle H02 + Herbe 01 + Herbe 09 Animation Docob (démarches auprès des éleveurs, recensement des pratiques de fauche...)		Animation complémentaire du projet pastoral
Financements envisagés	MAE, en moyenne 150 € / ha		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	---		
MAE	Engagements		

	<p>Etablissement et respect d'un « plan de gestion pastorale »</p> <p>Chargement maximum : 1,4 UGB/ha</p> <p>Retournement des prairies permanentes interdit.</p> <p>Limitation de la fertilisation</p> <p>Désherbage chimique interdit</p> <p>Enregistrement des pratiques de pâturage</p> <p>Enregistrement des pratiques mécaniques</p> <p>Etablissement d'un calendrier de pâturage avec les organismes compétents : chambres d'agriculture, CEN, structure animatrice du Docob</p>
Autres	---
SUIVI ET EVALUATION	
Indicateurs de suivi	Nb d'hectares engagés
Indicateurs d'évaluation	Etat de conservation des prairies et prés salés.

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Maintenir le système de submersion hivernale des vignes et des prairies		N° Action BPA_15
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et améliorer l'organisation de la gestion de l'eau concertée, pour favoriser la biodiversité lagunaire et péri-lagunaire - Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau 		
Éléments attendus	Conserver le réseau de canaux dans un état fonctionnel et disposer d'une gestion organisée des apports en eau.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Mares temporaires méditerranéennes, Prés salés méditerranéens , Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, lagunes côtières	Espèces dépendantes des marais, étangs, lagunes.	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Tout le site.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
Entretien régulier des canaux principaux : curage et débroussaillage. Eviter l'entretien par brûlage, ou si c'est le cas, faucher au préalable le pied des grands arbres. Pas d'entretien chimique Favoriser l'entretien mécanique des canaux (voir MAE).		-	Annuel
Maintien des structures de gestion de ces canaux en place et poursuite de la concertation par le biais des comités de gestion.		-	-
		Cf. BPA_12	

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	ASA, Collectivités	ASA
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Contrat Natura 2000 à envisager « Curage locaux et entretien des canaux et fossés dans les zones humides ». A32312P et R.	Programme d'entretien annuel des collectivités (notamment réseau de ressuyage agricole)
Financements envisagés	Contrat Natura 2000, Collectivités, Agence de l'Eau	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés
	Etudes et frais d'experts Curage mécanique Evacuation ou régilage des matériaux	Période d'autorisation de travaux : Berges à moins de 60 % Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions
MAE	---	
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Linéaire entretenu et géré.	
Indicateurs d'évaluation	Fonctionnement général du système hydraulique.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles		N° Action BPA_16
OBJECTIFS			Priorité 1
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la diversité de la mosaïque bocagère - Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion pastorale, et en mesurant ses effets sur les habitats - Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau 		
Éléments attendus	Réduire l'érosion et l'impact des intrants par l'enherbement généralisé		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Agrosystèmes viticoles	Espèces des milieux viticoles : Pie-grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, chiroptères...	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> Zone agricole hors surfaces en herbe </div> </div>			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Favoriser l' enherbement systématique des fourrières.		2010
	Favoriser l' enherbement inter-rang en viticulture et arboriculture.		2010
	Favoriser la couverture des sols nus en hiver en grandes cultures.		2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Exploitants agricoles		CA, CEN, OPA
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	MAE, basées sur l'engagement « Couvert 03 » notamment.		---
Financements envisagés	MAE		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	---		
MAE	Engagements		
	Pas de traitement herbicide sur les parties enherbées		
	Entretien du couvert		
	Respect des espèces autorisées		
Autres	Respect d'une surface minimum à enherber		

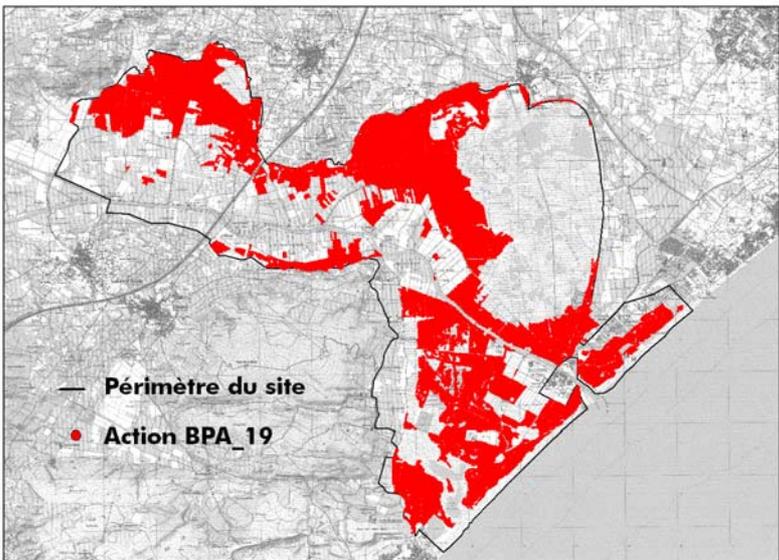
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Nombre de Contrats et surfaces enherbées		
Indicateurs d'évaluation	---		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Réduire l'utilisation et l'impact des pesticides		N° Action BPA_17
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau		
Éléments attendus	Améliorer la qualité de l'eau et préserver une ressource alimentaire pour la faune (insectes notamment), par la réduction de l'utilisation des pesticides par tous les acteurs concernés		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Potentiellement tous Prioritairement lagunes	Espèces insectivores : Pie-grièche à poitrine rose , Rollier d'Europe, chiroptères, Outarde canepetière, amphibiens...	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble de la Basse Plaine de l'Aude – milieux agricoles. Hors périmètre : villages (impact sur le site)			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
Agriculteurs. Réduction de la dose d'herbicides, réduction de la dose d'autres pesticides. Enherbement des fourrières et de l'interrang (cf fiche BPA_16).		A définir	2010 – 2013
Communes. Limiter l'utilisation massive de produits phytotoxiques tels que le glyphosate pour l'entretien des espaces publics, en sensibilisant les élus puis les services techniques des mairies, et en leur proposant des techniques alternatives à mettre en œuvre.		2000 euros	2009 2010 : 1 ^{ère} campagne
Grand public. Limiter l'utilisation massive de produits phytotoxiques tels que le glyphosate, en sensibilisant la population à son impact et aux moyens alternatifs qui peuvent être mis en œuvre.		4000 à 5000 euros	2009 2010 : 1 ^{ère} campagne
Aires de lavage. Envisager la réfection ou la constructions d'aires de lavage / remplissage de cuves, en partenariat avec la profession agricole.		--	

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Agriculteurs, Communes, Grand public	Chambres d'agriculture, caves coopératives, PNR
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	<p>MAE. Basées notamment sur les engagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des pratiques (« phyto 01 ») - Réduction des doses d'herbicides (« phyto 04 ») - Réduction des doses des autres pesticides (« phyto 05 ») <p>Animation Docob (volet important de sensibilisation et démarche auprès des exploitants)</p>	Aires de lavage et de remplissage des cuves à mettre en place par les collectivités ou les professionnels
Financements envisagés	<p>MAE</p> <p>Financements à rechercher pour la sensibilisation (Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux).</p> <p>Construction d'aires de lavage et/ou de remplissage, financements divers :</p> <p>Aires de lavage</p> <p>Mesure du PDRH : Conseil Général, Agence de l'Eau et FEADER : 80%</p> <p>Aires de remplissage</p> <p>Hérault : 40 % Conseil Général, plafonné à 15000 euros, 40% Conseil Régional</p> <p>Mesure du PDRH : Agence de l'Eau et FEADER : complètent à 80%</p>	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	---	
MAE	Engagements	
	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel de la stratégie de protection des cultures (dont certains avec un technicien agréé) - Absence ou réduction des traitements herbicides (respect d'un indice fixé annuellement) - Respect d'un indice régional fixé annuellement sur les parcelles non engagées 	
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de contrats signés et surfaces.</p> <p>Formations et informations dispensées aux collectivités et grand public.</p> <p>Construction / réfection d'aires.</p>	
Indicateurs d'évaluation	Impact direct sur les milieux et espèces difficilement mesurable.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres ou les arbres isolés et les haies favorables à la nidification		N° Action BPA_18
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau - Maintenir et améliorer la qualité paysagère 		
Éléments attendus	Maintenir les grands arbres favorables à la nidification (frênes notamment). Maintenir la structure bocagère (haies, buissons, arbres isolés...).		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>populus alba</i>	Pie-grièche à poitrine rose , Rollier d'Europe, Milan noir, Chiroptères	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ripisylves, haies et arbres isolés			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Recensement des arbres isolés à maintenir en priorité (notamment en fonction des résultats du comptage Pie-grièche à poitrine rose, cf fiche n°10).	700 €	2009
	Campagne de sensibilisation à destination des exploitants pour éviter le brûlage au pied de ces arbres.		2010
	Plantation d'arbres (notamment terrains CEN).		2009-2010
	Entretien des haies et des arbres isolés. (Mesures agro-environnementales).	} 11 500 €/an	2010
	Non brûlage des fossés (entretien mécanique), ou entretien au pied des arbres pour éviter leur décaivation.		2010

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Exploitants agricoles, CEN, ASA	Chambres d'agriculture, CEN
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Mesures Agro Environnementales (MAE) basées sur les engagements « Linea 01, 02, 03, 04 » : entretien de haies et d'arbres Contrats Natura 2000 32306 P et R « Réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets » Animation Docob	Actions ponctuelles de plantation et d'entretien des linéaires par les propriétaires.
Financements envisagés	MAE, Contrats Natura 2000, Collectivités, Agence de l'Eau	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	Engagements rémunérés	Engagements non rémunérés
	Taille de la haie Fauche au pied des grands arbres	Intervention hors période de nidification Utilisation de matériel faisant des coupes nettes Absence de traitement phytosanitaire Cahier d'enregistrement des interventions
MAE	Engagements	
	Taille de la haie Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions. Respect du nombre et de la fréquence des tailles requis pour les haies. Réalisation des interventions pendant la période définie. Absence de traitement phytosanitaire. Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches.	
Autres	Plantation ou replantation d'arbres : - Utiliser uniquement des espèces locales - Chercher à prolonger la continuité des haies ou bosquets existants	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Linéaire et nombre d'arbres entretenus.	
Indicateurs d'évaluation	Suivi des populations d'espèces nicheuses.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Diminuer l'impact du traitement sanitaire du bétail		N° Action BPA_19
			Priorité 3
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la diversité de la mosaïque bocagère - Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion pastorale, et en mesurant ses effets sur les habitats - Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques 		
Éléments attendus	Réduire l'utilisation des traitements sanitaires du bétail nuisible aux insectes coprophages, et particulièrement l'ivermectine.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Prés salés méditerranéens, Prairies maigres de fauche, prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Prairies maigres de fauche	Grand Rhinolophe et autres chiroptères, oiseaux insectivores, amphibiens.	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
			
Milieux prairiaux			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Sensibiliser les exploitants à cette problématique.</p> <p>Globalement et lorsque c'est possible, éviter d'utiliser l'ivermectine. En cas d'utilisation, respecter les préconisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un pâturage tournant. - Favoriser un pâturage extensif (<1,2 UGB/ha). - Favoriser l'alternance fauche / pâturage sur les mêmes prairies. - Eviter les produits « polyvalents » et utiliser plutôt un produit spécifique à un parasite. Varier les produits utilisés pour éviter les résistances. - Eviter les traitements aux périodes les plus sensibles (notamment juin et août pour le Grand Rhinolophe). Eviter également les traitements hivernaux (période ou la rémanence des molécules est plus grande). - Utiliser des produits sans Avermectines ni Organophosphorés. - Privilégier une administration en solution buvable ou injectable. 	700 €	2009
	MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, Exploitants agricoles		Chambre d'agriculture, CEN
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	Animation Docob auprès des exploitants		
Financements envisagés	-		
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS			
Contrat Natura 2000	---		
MAE	---		
Autres	---		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques sanitaires		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Améliorer la compatibilité de l'activité cynégétique avec les milieux		N° Action BPA_20
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques		
Objectifs opérationnels	- Améliorer la compatibilité des usages avec les milieux et encourager le maintien et l'implantation d'activités contribuant à l'entretien et à la gestion des milieux		
Éléments attendus	Mieux intégrer l'activité cynégétique dans la gestion des milieux naturels		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du territoire chassable.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Pérenniser le « groupe chasse » , lieu de travail et d'échanges entre chasseurs, et entre chasseurs et gestionnaires d'espaces naturels. La création d'un GIC est à l'étude.	1750 €	Dès 2009
	Sensibiliser les chasseurs au respect de dates concernant la réparation de leurs affûts, notamment limiter les interventions printanières (mars à juin). Editer un document pour sensibiliser tous les chasseurs.	1000 €	Saison 2008-2009
	Favoriser les actions d'entretien et de gestion des canaux , en concertation avec le « groupe chasse ».	Cf. BPA_11	-
	Lutte contre les ragondins, les sangliers et la Jussie. Action déjà en cours, voir fiche n°07 et 08	Cf. BPA_07 et BPA_08	
	Mutualiser les suivis existants (naturalistes et chasseurs).	350 €	2009

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Groupe chasse, structure animatrice du Docob	Communes
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Pérenniser l'animation du groupe « chasse » Contrats Natura 2000 sur l'entretien de canaux (voir BPA_11 notamment)	Poursuite de la concertation, notamment à travers les comités de gestion de l'eau
Financements envisagés	Contrats Natura 2000, Collectivités, Agence de l'Eau	
CAHIER DES CHARGES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS		
Contrat Natura 2000	Voir BPA_11	
MAE	---	
Autres	---	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Réunions et échanges entre structure animatrice et groupe chasse.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Favoriser une organisation de la valorisation des produits agricoles respectueux des équilibres écologiques		N° Action BPA_21
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques		
Objectifs opérationnels	- Valoriser les produits locaux respectueux des équilibres écologiques		
Éléments attendus	Mettre en avant les produits issus d'exploitations respectueuses des milieux naturels, afin de valoriser celles-ci, et de le pérenniser Encourager les exploitants à s'engager dans des démarches de type agriculture biologique, agriculture raisonnée...		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Poursuivre la réflexion engagée dans le cadre du Docob concernant les meilleurs moyens de valorisation de ces produits (utilisation de l'image de Natura 2000, création d'une « marque » à part entière, création d'une « association pour le maintien d'une agriculture paysanne »...). Création d'un groupe de travail spécifique avec les représentants des différentes activités agricoles. Réflexion sur l'organisation d'un groupement de producteurs. (recherche de partenariats avec des restaurateurs et commerçants locaux...)	3000 €	2009
	Mise en avant des exploitants respectant l'environnement lors de manifestations ponctuelles (Animations nature...). Organisation de la Fête de la Transhumance.	10 000 €	2009
	Création et diffusion d'un dépliant présentant ces exploitants, communication via le site Internet.	2500 €	2009

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Groupement de producteurs, structure animatrice du Docob, Communes	Chambres d'agriculture, CCI
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du groupe de travail par la structure animatrice du Docob	Animation complémentaire de valorisation du territoire
Financements envisagés	Union Européenne, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux de l'Hérault et de l'Aude, autres collectivités	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Résultats de la réflexion, pistes d'orientation, et outils créés en ce sens.	
Indicateurs d'évaluation	Diffusion des produits liés à ces exploitations.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public		N° Action BPA_22
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public - Maîtriser la fréquentation des espaces naturels, et tout particulièrement des zones littorales, des espaces dunaires et d'arrière dune - Sensibiliser et informer le public à la découverte, la protection et au respect des espaces naturels 		
Éléments attendus	Concevoir un cadre global d'ouverture au public pour l'ensemble du site. Engager l'aménagement de sites prioritaires selon la stratégie définie.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous, et particulièrement les habitats dunaires (les plus fréquentés) : Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat, Dunes fixées du littoral, Dunes à végétation sclérophylle	Toutes.	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Faire une synthèse des sites ouverts au public, de la signalétique utilisée et des documents existants associés.</p> <p>Organiser une coordination entre les différents organismes impliqués dans l'ouverture de sites au public (collectivités, Conservatoire du Littoral, Conseil Régional (charte signalétique), associations) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un réseau de sites à ouvrir au public - choisir une signalétique commune - créer un document évolutif synthétisant les parcours accessibles au grand public. 	15 000 €	<p style="text-align: center;">2008-2009</p> <p style="text-align: center;">Démarrage en 2008-2009</p>

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Réflexion sur les sentiers et sites envisagés : restauration et entretien régulier du sentier de la pie-grièche à Lespignan (Communauté de Communes La Domitienne), balisage de la liaison Vendres / Vendres-plage, cheminement en bord d'étang, balisage du sentier de Vendres décrit dans le guide Dakota du Conservatoire du littoral, réflexion sur un cheminement de la plage de Pissevaches à la plage des Cabanes de Fleury (notamment possibilité ou non de passage des vélos), circuits VTT, amélioration de la circulation vélo sur la route de Saint pierre, aménagement du Temple de Vénus...	A déterminer en fonction des choix retenus	A partir de 2009
	Améliorer l'information par la pose de panneaux sur les milieux naturels, et sur Natura 2000.		A partir de 2010
	Mettre en défens certains espaces nécessitant une protection particulière si les besoins ont été identifiés dans la phase précédente.		A partir de 2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Mise en œuvre de l'action et porteur de projet potentiel	Partenaires techniques	
	Collectivités (Communes, communauté de Communes...) et animateur du Docob, Conservatoire du Littoral, PNR	Associations d'éducation à l'environnement	
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	Contrats Natura 2000 pour l'aménagement « Travaux de mise en défens ou de fermeture des accès », « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact ». Prendre en compte les besoins d'accès publics (EID p ; ex.) Animation du Docob	Programme Life LAG'Nature : volet important sur la maîtrise de la fréquentation du littoral. Animation du groupe de travail. Etude de fréquentation prévue pour 2009 portée par l'Université Montpellier III	
Financements envisagés	Life LAG'Nature, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Existence d'un document cadre de programmation.		
	Réalisation de cheminements respectant les milieux et les espèces. Réalisation d'un document présentant les milieux et les cheminements		
Indicateurs d'évaluation	Amélioration des modes de fréquentation. Disparition des cheminements anarchiques.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Maîtriser l'accès des véhicules motorisés aux espaces naturels		N° Action BPA_23
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public - Maîtriser la fréquentation des espaces naturels, et tout particulièrement des zones littorales, des espaces dunaires et d'arrière dune - Renforcer les moyens de police de la nature et de coordination entre les intervenants 		
Éléments attendus	<p>Faire respecter la réglementation interdisant l'accès des espaces naturels aux véhicules motorisés.</p> <p>Limiter les véhicules motorisés sur les chemins traversant les espaces naturels.</p>		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	<p>Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat, Dunes fixées du littoral, Dunes à végétation sclérophylle, prés salés méditerranéens, fourrés halophiles méditerranéens</p>	<p>Alouette calandrelle, Gravelot à collier interrompu, Pipit rousseline, Discoglosse peint, Rainette méridionale</p>	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p><i>NB. Les exploitants agricoles et les services publics (des Communes, EID, SMBVA, services de sécurité etc.) ne sont pas concernés par la limitation des accès motorisés aux espaces naturels.</i></p>		
	Renforcer les tournées de surveillances estivales régulières.	Voir fiche suivante.	2008
	Organiser des « opérations coup de poing » associant tous les services habilités au titre de la protection de la nature.	Voir fiche suivante.	Déjà réalisé en 2008
	<p>Restreindre l'accès aux espaces naturels par des mesures physiques, notamment sur certains secteurs où persistent des problèmes (ex : cabanes de Fleury ; parking « sauvage » proche château d'Anglès)</p>	2000 €	2010

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p>Organiser le stationnement dans les zones sensibles d'arrière plage. Deux projets sont en cours de réalisation ou en cours d'étude :</p> <p>Recul du stationnement des Montilles</p> <p>Organisation du stationnement aux Cabanes de Fleury</p>	130 000 € pour les 2 opérations	2010-2012
	<p>Limiter le développement des sports mécaniques dans les Communes et sur les secteurs sensibles (ex : arrêtés municipaux, voir fiche BPA_24).</p>		
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, SMBVA, services de police, Communes		Polices municipales, ONCFS...
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	---		Action relevant de la police de la nature : fonctionnement des structures (collectivités notamment)
Financements envisagés	Collectivités et structure animatrice du Docob Organisation du stationnement : Life LAG'Nature		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Opérations mises en œuvre.		
Indicateurs d'évaluation	Diminution des infractions ou des constats de véhicules dans les espaces naturels		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Organiser et renforcer les moyens de la police de la nature		N° Action BPA_24
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public - Maîtriser la fréquentation des espaces naturels, et tout particulièrement des zones littorales, des espaces dunaires et d'arrière dune - Renforcer les moyens de police de la nature et de coordination entre les intervenants - Sensibiliser et informer le public à la découverte, la protection et au respect des espaces naturels 		
Éléments attendus	Disposer d'un groupe de travail opérationnel intégrant les différents métiers liés à la police de la nature		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description	Coût indicatif	Calendrier	Description
DETAIL DE L'ACTION	Mise en place de la surveillance régulière du site , avec présence renforcée en saison estivale sur les terrains du Conservatoire du Littoral. Développement de moyens alternatifs à la surveillance motorisée (surveillance équestre).	20 000 €	2009
	Création d'un groupe de travail mobilisant : Polices Municipales, Gardes du Littoral, SMBVA, ONCFS... Organisation d'un calendrier pour la surveillance des terrains sensibles, notamment ceux du Conservatoire du Littoral.		2010
	Harmonisation des arrêtés municipaux liés aux espaces naturels, et permettant l'exercice du pouvoir de police. Harmonisation de la signalétique liée à ces arrêtés.		2010
	Développement d'un pôle en charge de la police de la nature, avec gardes assermentés sur les terrains CEL mais aussi assermentés police de la nature.		
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Communes, Gendarmeries, Structure animatrice du Docob		ONCFS, Conservatoire du Littoral...
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	---	Budget de fonctionnement des structures, collectivités notamment	
Financements envisagés	Collectivités, Agence de l'Eau, Etat		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Existence d'un groupe structuré et coordonné. Temps de surveillance annuel.		
Indicateurs d'évaluation	Diminution des infractions constatées.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108		Poursuivre les actions pédagogiques à destination des scolaires		N° Action BPA_25	
				Priorité 2	
OBJECTIFS					
Objectifs du Docob		- Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation			
Objectifs opérationnels		- Sensibiliser et informer le public à la découverte, la protection et au respect des espaces naturels			
Éléments attendus		Poursuite du programme pédagogique avec les classes du secteur Développement d'autres partenariats avec les écoles			
		Habitats naturels		Espèces	
Éléments favorisés		Tous			
PERIMETRE D'INTERVENTION					
Ensemble du site.					
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS					
Description				Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Poursuivre, en partenariat avec les associations locales et les établissements scolaires le programme pédagogique à destination des classes primaires.			8000 à 10 000 €/an	Annuel
	Développer les partenariats avec les écoles, collèges, lycées voisins sur des projets spécifiques (ex du projet du Temple de Vénus).			3000 €/an	Annuel
MODALITES DE L'OPERATION					
Acteurs concernés		Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques	
		Collectivités, associations naturalistes, écoles, PNR		Associations naturalistes, écoles, EID, Inspections académiques	
Type d'action mobilisable		Natura 2000		Autres programmes	
		---		Poursuite du programme engagé par le SMBVA	
Financements envisagés		Conseils Généraux, Agence de l'Eau, Conseil Régional			
SUIVI ET EVALUATION					
Indicateurs de suivi		Bilan des animations réalisées			

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Poursuivre les actions de sensibilisation à destination du grand public		N° Action BPA_26
			Priorité 2
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une stratégie d'ouverture et d'accueil du public en fonction des enjeux de protection des milieux - Sensibiliser et informer le public à la découverte, la protection et au respect des espaces naturels 		
Éléments attendus	Poursuite du programme d'animation d'été Poursuite des animations ponctuelles Développement d'autres animations		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Poursuivre le programme d'animations estivales (principalement centré sur le littoral), en développant l'activité sur l'arrière-pays.	15000 €/an	Tous les ans
	En partenariat avec les associations locales d'éducation à l'environnement, poursuivre et développer les manifestations ponctuelles : Fréquence Grenouille, Journées Mondiales des Zones Humides etc.	3000 €/an	Tous les ans
	Développer la communication et la sensibilisation du grand public par le biais de l'édition de documents d'information et/ou d'outils pédagogiques.	2500 €	2009
	Organiser une diffusion de l'information concernant Natura 2000 à l'ensemble des habitants des Communes concernées (p. ex. bulletins municipaux).	700 €	A partir de 2009

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	Collectivités, associations, PNR	Associations d'éducation à l'environnement
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du Docob (volet communication)	Poursuite du programme engagé par le SMBVA
Financements envisagés	Animation du Docob, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseils Généraux etc.	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Bilan des animations réalisées	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Sensibiliser les exploitants agricoles à la démarche Natura 2000 et à ses enjeux		N° Action BPA_27
			Priorité 2
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Orientation du tourisme vers la découverte et gestion de la fréquentation		
Objectifs opérationnels	- Sensibiliser et informer le public à la découverte, la protection et au respect des espaces naturels		
Éléments attendus	Informers les exploitants de l'existence du site Natura 2000, et des enjeux qui y sont liés. Leur exposer l'intérêt de Natura 2000 et la possibilité de signature de Contrats.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
Mener des campagnes de sensibilisation à destination des adhérents des caves coopératives (présentation de la démarche et des mesures viticoles)		1750 €	2009
Organiser des ½ journées d'information en mairie / sur une exploitation à destination de tous les exploitants		700 €	2010
Editer une plaquette spécifique à l'agriculture , expliquant le site, les enjeux, les actions et les contrats		2500 €	2011
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob		Caves coopératives, Chambres d'Agriculture, Communes...
Type d'action mobilisable	Natura 2000		Autres programmes
	Animation du Docob		---
Financements envisagés	Animation du Docob		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Nombre d'exploitants sensibilisés.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Sensibiliser les services communaux à la gestion et à l'entretien des abords des voiries (routes, digues, fossés, talus...)		N° Action BPA_28
			Priorité 3
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels	Favoriser les actions de restauration / préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces		
Éléments attendus	Sensibilisation des personnels communaux, afin qu'une gestion plus raisonnée des abords de voirie soit mise en place		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Galeries et fourrés riverains méridionaux, Forêts galeries à Salix alba et Populus alba	Echasse blanche, Rollier d'Europe, Milan noir,	
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Abords des voiries et digues, fossés...			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
Organiser des sessions de formation à destination des services communaux , qui incluent des informations sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - gestion des bords de route - gestions des abords des lagunages - gestion de l'entretien des digues - espèces envahissantes - désherbage mécanique et chimique (voir fiche n°BPA_17) 		2800 €	2010
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, collectivités (Communes)		Naturalistes, associations

Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du Docob	---
Financements envisagés	Animation du Docob (UE et Etat) Agence de l'Eau, Collectivités	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Nombre de sessions de formation, équipes sensibilisées.	
Indicateurs d'évaluation	Etat des habitats / espèces en bord de voirie	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Renforcement de la coopération entre les structures du même territoire, et participation aux projets de territoire (PLU, Scot etc).		N° Action BPA_29
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Faire respecter les enjeux de Natura 200 dans les projets d'aménagements		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les grands projets d'aménagement à une échelle supérieure à celle du site - Faire reconnaître la spécificité de la Basse Plaine de l'Aude dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire - Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000 		
Éléments attendus	Mieux coordonner les actions des différentes structures publiques, et faire circuler l'information.		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site et au-delà.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Participer activement aux démarches de territoire de type PLU, SCOT, stratégie de lutte contre les inondations etc, afin de faire respecter les enjeux du site Natura 2000 inscrits au Docob.	3500 €	2008
	Diffuser l'information concernant les réalisations en cours sur le site « Basse Plaine de l'Aude » par le biais d'un bulletin (site web / édition papier).	2500 €	2009
	Organiser une réunion annuelle du comité de pilotage pour présenter le bilan de l'activité du SMBVA sur le site, notamment à destination des structures publiques partenaires : Communes, Communautés de Communes, Pays, autres Syndicats etc.	700 €	2009

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Favoriser les échanges entre toutes les structures ayant compétence en Basse Plaine de l'Aude, sur l'aménagement du territoire, le tourisme, la lutte contre les inondations, le développement local...Assurer une intégration et une prise en compte des enjeux du Docob dans ces projets.	-	2008
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques	
	Structure animatrice du Docob et Collectivités		
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	Animation du Docob	Complément à l'animation	
Financements envisagés	-		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Diffusion de l'information. Quantification de la participation aux démarches d'aménagement du territoire.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Veille sur les nouveaux projets d'aménagement s'implantant à l'intérieur et aux abords du site		N° Action BPA_30
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les enjeux de Natura 200 dans les projets d'aménagements 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination entre les grands projets d'aménagement à une échelle supérieure à celle du site - Faire reconnaître la spécificité de la Basse Plaine de l'Aude dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire - Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000 		
Éléments attendus	<p>Veille sur les projets d'aménagements dans et aux abords du site</p> <p>Examen de leur compatibilité avec les enjeux du Docob</p> <p>Avis concernant l'évaluation des incidences</p> <p>Suivi des projets s'ils sont acceptés</p>		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site + abords			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Mise en place d'un système d'information régulière de la structure animatrice par les services de l'État des projets en cours de développement.	-	Chaque année
	Coordination avec les Communes concernant la veille liée à de nouveaux projets d'aménagement.	300 à 500 €	Chaque année
	Réponse de la structure animatrice aux sollicitations officielles concernant l'évaluation des incidences.	700 €	Chaque année
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques	
	Collectivités, Services de l'Etat, structure animatrice	SAFER	

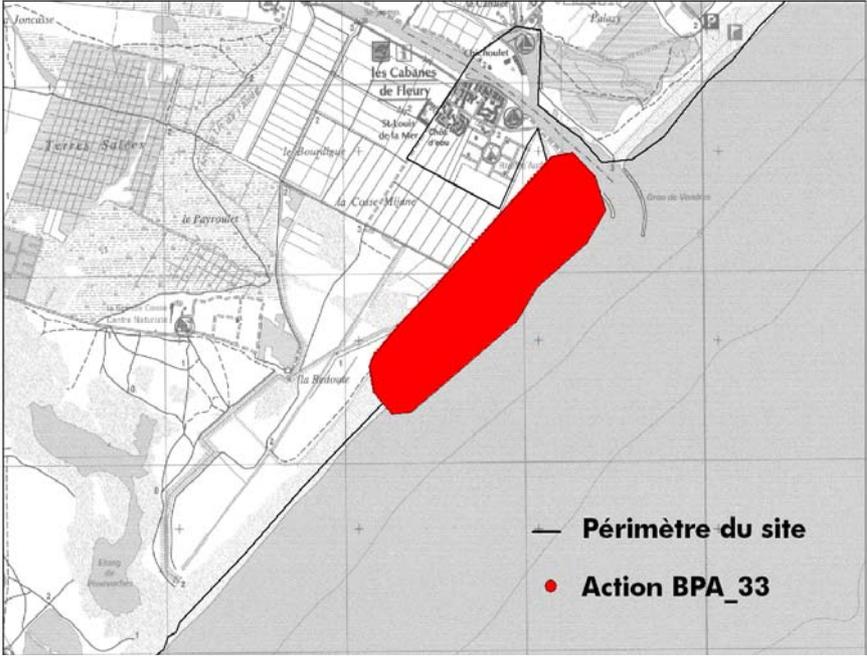
	du Docob.	
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du Docob	Complément à l'animation
Financements envisagés	Animation du Docob du site Natura 2000	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	---	
Indicateurs d'évaluation	---	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Créer un observatoire de l'occupation du sol agricole, en envisager des mesures adéquates de gestion		N° Action BPA_31
			Priorité 2
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces - Maintien des activités traditionnelles favorables aux équilibres écologiques 		
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la diversité de la mosaïque bocagère - Maintenir les milieux ouverts et la diversité des prairies en poursuivant et améliorant la gestion agropastorale et en mesurant ses effets sur les habitats - Maintenir la biodiversité de la plaine viticole et encourager les pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de la qualité de l'eau - Maintenir et améliorer la qualité paysagère 		
Eléments attendus	Acquérir des connaissances sur l'évolution de l'occupation du sol en contexte agricole, et envisager des mesures appropriées.		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	Principalement les habitats « agricoles » : Mares temporaires méditerranéennes, Prés salés méditerranéens, ...		Pie-grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe...
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Bocage agricole.			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Réaliser des cartographies régulières sur la base de l'étude menée en 2004 par le Conservatoire des Espaces Naturels, afin d'évaluer l'évolution de l'occupation agricole du sol dans le secteur bocager. Mises à jour à réaliser tous les 2 ans étant donné la rapidité d'évolution de l'occupation du sol liée à la déprise viticole.	1500 € / tous les 2 ans	A partir de 2010
	Définir une stratégie globale de gestion des terres exploitées (notamment des milieux de fauche et de pâturage)	-	-
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel		Partenaires techniques
	Structure animatrice du Docob, CEN L-R, PNR		CEN L-R, chambres

		d'agriculture, caves coopératives...
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du Docob	Complément à l'animation
Financements envisagés	Contrat Natura 2000, Union Européenne, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Général de l'Hérault, Fondations privées.	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Réalisation de l'observatoire et existence de la base de données.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques		N° Action BPA_32
			Priorité 3
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels			
Éléments attendus	Améliorer la communication entre EID et animateur du Docob, afin d'être en mesure de mieux informer exploitants agricoles et professionnels du tourisme et de permettre à l'EID d'optimiser ses interventions au titre du moindre impact sur l'environnement tout en garantissant une efficacité satisfaisante		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous : prairies, étangs, dunes...		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Meilleure coordination concernant la transmission d'informations réciproques.	-	Dès 2009
	Mise en place d'un dispositif visant à prévenir les apiculteurs des traitements, et à mieux informer les professionnels du tourisme et les habitants sur le thème de la démoustication.	350 €	2009
	Mise en place d'un dispositif d'information de l'EID Méditerranée quant aux actions de gestion de l'eau menées sur le site	EID	
	Améliorer la réflexion sur les pratiques de gestion de l'eau pouvant à la fois être compatibles avec les objectifs de gestion et la limitation des éclosions de moustiques	350 €	

MODALITES DE L'OPERATION		
Acteurs concernés	Porteur de projet potentiel	Partenaires techniques
	EID, structure animatrice du Docob, Communes	
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes
	Animation du Docob	Complément à l'animation
Financements envisagés	-	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Mise en place d'échanges réguliers entre structure animatrice du Docob et EID. Communication par l'EID concernant leurs méthodes d'intervention.	

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Suivi des projets de lutte contre l'érosion du littoral		N° Action BPA_33
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	- Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces		
Objectifs opérationnels			
Eléments attendus	Association de la structure animatrice du Docob aux réunions concernant l'érosion du littoral sur le site		
	Habitats naturels	Espèces	
Eléments favorisés	Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral, Dunes fixées du littoral, Prés salés méditerranéens, Fourrés halophiles méditerranéens, Steppes salées méditerranéennes.		Alouette calandrelle, Gravelot à collier interrompu, Pipit rousseline, Discoglosse peint, Rainette méridionale
PERIMETRE D'INTERVENTION			
			
Cordon dunaire, principalement aux Cabanes de Fleury.			

DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
Description		Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	<p><u>Contexte :</u></p> <p>Le trait de côte subit une érosion importante au niveau des Cabanes de Fleury. Des brèches sont notamment apparues en 2008, entraînant des intrusions salines dans les milieux d'arrière dune, et jusque dans les zones habitées.</p> <p>Actuellement, les Collectivités, l'Etat et le Conservatoire du Littoral se réunissent afin de décider des orientations d'actions à envisager pour enrayer ce phénomène. La création d'un cordon dunaire de seconde ligne au droit de l'actuelle brèche, porte d'entrée des submersions marines, est envisagée, mais ce projet reste du domaine de</p>	-	
	<p><u>Dans le cadre du Docob :</u></p> <p>L'action consiste à porter une vigilance toute particulière au suivi de ce projet, afin que la structure animatrice du Docob :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit en mesure d'être correctement informée des projets en cours - puisse intervenir pour apporter un avis concernant les enjeux liés au Docob (préservation des habitats et espèces) 	1400 €	Dès 2008
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Organismes participants		
	Structure animatrice du Docob, Conservatoire du Littoral, Communes, Conseils Généraux, EID Méditerranée etc.		
Type d'action mobilisable	Natura 2000	Autres programmes	
	Animation du Docob	Complément à l'animation	
Financements envisagés	---		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Participation aux comités de suivi du projet.		

Site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude » SIC FR9101435 ZPS FR 9110108	Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000		N° Action BPA_34
			Priorité 1
OBJECTIFS			
Objectifs du Docob	Tous		
Éléments attendus	Animation et suivi de l'ensemble des actions du Docob Maintien d'une concertation permanente avec les usagers Mise en œuvre des Contrats Natura 2000 et MAE		
	Habitats naturels	Espèces	
Éléments favorisés	Tous		
PERIMETRE D'INTERVENTION			
Ensemble du site			
DESCRIPTION DES ACTIONS ET ENGAGEMENTS			
	Description	Coût indicatif	Calendrier
DETAIL DE L'ACTION	Mise en œuvre des démarches contractuelles : montage des Contrats Natura 2000, du projet agro-environnemental MAE, constitution des dossiers en lien avec les experts naturalistes et les représentants de la profession agricole. Suivi des opérations. Recensement des adhérents potentiels et promotion de la Charte . Actions d' information, de communication, de sensibilisation . Suivi de la mise en œuvre des actions du Docob . Bilan annuel des actions réalisées et présentation en Comité de Pilotage. Mise à jour du Docob et veille environnementale . Maintien d'une concertation permanente avec les usagers du site .	A évaluer annuellement	Dès la validation du Docob
MODALITES DE L'OPERATION			
Acteurs concernés	Organismes participants		
	Structure animatrice du Docob.		
Financements	Crédits FEADER et Etat pour l'animation des Docob, structure animatrice du Docob		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Bilan annuel d'état d'avancement du Docob		

G.5. Synthèse des actions

Code	Fiche	Habitats	Espèces	Priorité	Début réalisation	MAE	Contrat N2000	Autres prog.	Cout indicatif
BPA_01	Aménagements en faveur des laro-limicoles	x	Avocette élégante, Echasse blanche, Goéland railleur, Gravelot à collier interrompu, Mouette mélanocéphale, Sterne caspienne, Sterne caugek, Sterne hansel, Sterne naine, Sterne pierregarin	1	2008-2009			x	15000
BPA_02	Aménagements en faveur des amphibiens	x	Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint	1	2009-2010		x	x	50 000
BPA_03	Aménagements en faveur des chiroptères	x	Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, petit rhinolophe, Petit murin, Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini	1	2009-2010		x	x	2000
BPA_04	Aménagements en faveur des recrutements d'anguilles	x	Anguille	1	2009			x	13500
BPA_05	Conserver le petit patrimoine bâti agricole favorable à la faune	x	Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Faucon crécerellette.	3	2011			x	2500 + grangeots
BPA_06	Gestion des Mares temporaires	Mares temporaires méditerranéennes	Pélobate cultripède, crapaud calamite, flore des mares temporaires	1	2009		x	x	4000
BPA_07	Lutter contre les espèces envahissantes animales	x	Avocette élégante, Mouette mélanocéphale, Sternes caugek, naine, pieregarin, tous les amphibiens	1	2008		x	x	10200
BPA_08	Lutter contre les espèces envahissantes végétales	Prés salés méditerranéens, Lagunes côtières, Mares temporaires méditerranéennes, Prairies humides à grandes herbes, Mégaphorbiais d'ourlets planitaires, Fourrés halophiles méditerranéens, Lacs eutrophes naturels, Source pétrifiante	Amphibiens	1	2009		x	x	25000
BPA_09	Améliorer les connaissances scientifiques : suivi des habitats d'intérêt communautaire	Tous les habitats	x	1	2008			x	14500

BPA_10	Améliorer les connaissances scientifiques : suivi des espèces d'intérêt communautaire	x	Toutes les espèces, en particulier : Butor étoilé, Héron pourpré, Gravelot à collier interrompu, Lusciniole à moustaches, Sternes, Pie-grièche à poitrine rose, Chiroptères, Amphibiens	1	2008			x	14200
BPA_11	Entretien des prises d'eau et canaux principaux par des curages réguliers	Tous ceux dépendant des zones humides	Tous ceux dépendant des zones humides	1	2008		x	x	50000
BPA_12	Poursuivre et pérenniser la gestion de l'eau à travers les comités par étang	Tous ceux dépendant des zones humides	Tous ceux dépendant des zones humides	1	2008			x	3150
BPA_13	Entretien ou restauration mécanique des milieux ouverts	Prés salés méditerranéens, Prairies humides à grandes herbes, Mégaphorbiais d'ourlets planitaires, Végétations pionnières à salicornes Fourrés halophiles méditerranéens, Lacs eutrophes naturels, Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes, Source pétrofifiante	Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint. Alouette lulu, Bruant ortolan, Cigogne blanche, Circaete Jean le Blanc, Echasse blanche, Faucon crécerelle, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe	1	2009	x	x		non défini*
BPA_14	Généraliser la mise en place des calendriers pastoraux	Prés salés méditerranéens, Prairies humides à grandes herbes, Mégaphorbiais d'ourlets planitaires, Végétations pionnières à salicornes Fourrés halophiles méditerranéens, Lacs eutrophes naturels, Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes, Source pétrofifiante	Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint. Alouette lulu, Bruant ortolan, Cigogne blanche, Circaete Jean le Blanc, Echasse blanche, Faucon crécerelle, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe	1	2009	x		x	non défini*
BPA_15	Maintenir le système de submersion des vignes et prairies (canaux etc.)	Mares temporaires méditerranéennes, Prés salés méditerranéens, Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Lagunes côtières	x	1	2009	x	x	x	non défini*

BPA_16	Favoriser l'implantation des bandes enherbées et l'enherbement des parcelles agricoles	x	Aigrette garzette, Alouette lulu, Avocette élégante, Bruant ortolan, Busard cendré, Cigogne blanche, Faucon crécerellette, Martin pêcheur, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe, chiroptères, amphibiens	1	2010	x			non défini*
BPA_17	Réduire l'utilisation et l'impact des pesticides	Lagunes côtières	Aigrette garzette, Alouette lulu, Avocette élégante, Bruant ortolan, Busard cendré, Cigogne blanche, Faucon crécerellette, Martin pêcheur, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe, chiroptères, amphibiens	1	2009-2010	x		x	non défini*
BPA_18	Maintenir ou augmenter le linéaire d'arbres et les arbres isolés favorables à la nidification	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>populus alba</i>	Alouette lulu, Bihoreau gris, Bruant ortolan, Busard cendré, Circaète Jean le Blanc, Cigogne blanche, Milan noir, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Chiroptères	1	2009-2010	x	x	x	12200
BPA_19	Diminuer l'impact du traitement sanitaire du bétail	Prés salés méditerranéens, Prairies maigres de fauche, prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Prairies maigres de fauche	Grand Rhinolophe et autres chiroptères, oiseaux insectivores, amphibiens	3	2009			x	700
BPA_20	Améliorer la compatibilité de l'activité cynégétique avec les milieux	Tous	Tous	1	2008		x	x	3100
BPA_21	Favoriser une organisation de la valorisation des produits agricoles respectueux des équilibres écologiques	Tous	Tous	1	2009			x	15500

BPA_22	Mettre en place une stratégie globale d'aménagement des espaces naturels pour la fréquentation du public	Tous, et particulièrement les habitats dunaires (les plus fréquentés) : Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat, Dunes fixées du littoral, Dunes à végétation sclérophylle	Tous, particulièrement : Aigrette garzette, Alouette calandrelle, Avocette élégante, Busard des roseaux, Circaète Jean le Blanc, Crabier chevelu, Grand duc d'Europe, Gravelot à Collier Interrompu, Héron pourpré, Ibis facinelle, Mouette mélanocéphale, Sternes	1	2009		x	x	15000
BPA_23	Maîtriser l'accès des véhicules motorisés aux espaces naturels	Tous, et particulièrement : Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat, Dunes fixées du littoral, Dunes à végétation sclérophylle, prés salés méditerranéens, fourrés halophiles méditerranéens	Tous, particulièrement : Alouette calandrelle, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Mouette mélanocéphale, Sternes	1	2008			x	132000
BPA_24	Organiser et renforcer les moyens de la police de la nature	Tous	Tous	1	2009			x	20 000
BPA_25	Poursuivre les actions pédagogiques à destination des scolaires	Tous	Tous	2	2008			x	12000
BPA_26	Poursuivre les actions pédagogiques à destination du grand public	Tous	Tous	2	2008			x	21000
BPA_27	Sensibiliser les exploitants agricoles aux enjeux de Natura 2000	Tous	Tous	2	2009				5000
BPA_28	Sensibiliser les services communaux à la gestion et à l'entretien des abords des voiries	Galeries et fourrés riverains méridionaux, Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Echasse blanche, Diane	3	2010			x	2800
BPA_29	Renforcement de la coopération entre les structures du même territoire, et participation aux projets de territoire (PLU, Scot etc.)	Tous	Tous	1	2008			x	6700
BPA_30	Veille sur les nouveaux projets d'aménagement s'implantant à l'intérieur et aux abords du site	Tous	Tous	1	2008			x	1250

BPA_31	Créer un observatoire de l'occupation du sol agricole, en envisager des mesures adéquates de gestion	Principalement les habitats « agricoles » : Mares temporaires méditerranéennes, Prés salés méditerranéens, Prairies maigres de fauche, Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Fourrés halophiles méditerranéens	Pie-grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Bruant ortolan, Pipit rousseline, Alouette lulu	2	2010			x	1500
BPA_32	Elaborer un partenariat avec l'EID Méditerranée pour une meilleure coordination de l'information et de l'action au sujet du contrôle de la nuisance liée aux moustiques	Tous	Tous	3	2009			x	700
BPA_33	Suivi des projets de lutte contre l'érosion du littoral	Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral, Dunes fixées du littoral, Prés salés méditerranéens, Fourrés halophiles méditerranéens, Steppes salées méditerranéennes.	Alouette calandrelle, Gravelot à collier interrompu, Pipit rousseline, Discoglosse peint, Rainette méridionale	1	2008			x	1400
BPA_34	Maintenir et renforcer les moyens d'animation et de coordination du site Natura 2000	Tous	Tous	1	2008			x	x

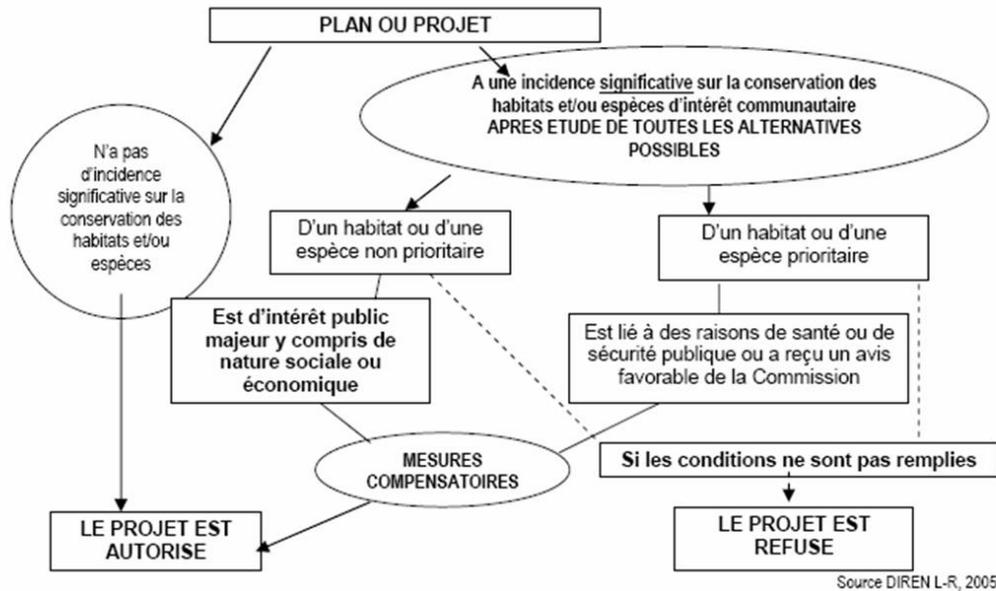
* coûts non évalué lors de la validation du Docob, car données manquantes : nombre d'agriculteurs qui signeront des MAE, indices régionaux de calcul des MAE , surfaces potentiellement engagées etc.

H. Evaluation des incidences

L'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 est une démarche réglementaire qui impose à tout nouveau porteur de projet de réaliser une étude qui estime l'impact de son projet sur le site Natura 2000 au regard des objectifs de conservation de ce site, notamment définis dans le présent Document d'Objectifs.

Evaluation des incidences – l'essentiel	
Type de projet soumis	<p>La liste des projets soumis sera définie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un décret d'application en conseil d'Etat de la loi relative à l'évaluation des incidences (parution prévue début 2009) - une liste locale établie par le Préfet de département en concertation avec les usagers (après la parution du décret) <p>Globalement on peut retenir que les projets déjà soumis à autorisation ou déclaration seront également soumis à l'évaluation des incidences. Les autres projets seront définis par les listes ci-dessus.</p> <p>Les travaux, programmes ou aménagement prévus dans le cadre des Contrats Natura 2000 ou de la Charte Natura 2000 n'y sont pas soumis.</p>
Zone géographique concernée	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des terrains inclus dans le site Natura 2000. - Sont également concernés les programmes et projet situés à l'extérieur du site mais « susceptibles d'affecter de façon notable un ou plusieurs sites Natura 2000, compte tenu de la distance, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, de la nature et de l'importance du programme ou du projet, des caractéristiques du ou des sites, et de leurs objectifs de conservation. »
Conséquences	<p>Si le projet ou programme affecte les objectifs de conservation du site Natura 2000, l'autorité compétente s'opposera à la réalisation de ce projet.</p> <p>Toutefois, s'il existe des raisons impératives d'intérêt public majeur, et en l'absence de solutions alternatives, l'autorité compétente peut donner son accord. Dans ce cas, des mesures compensatoires sont prises pour maintenir la cohérence globale du réseau Natura 2000.</p>
Plus d'informations	<p>Loi n° 2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement. Article 13.</p> <p>Code de l'environnement. Chapitre IV : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Articles L414-4 et L414-5.</p> <p>Décret en conseil d'Etat pour les listes (à paraître).</p>

Schéma de fonctionnement de la décision prise par l'autorité administrative :



I. Charte Natura 2000

Un type d'action non directement rémunéré a été mis en place récemment sur les sites Natura 2000, il s'agit de la Charte Natura 2000. Comme pour les contrats liés à Natura 2000, **l'engagement dans la Charte se fait sur la base du volontariat uniquement.**

Charte Natura 2000	
Bénéficiaires	Propriétaire ou « ayant-droit » de terrains situés dans le site Natura 2000.
Principe	Un contractant (propriétaire, exploitant, pratiquant sportif ou de loisir) s'engage à respecter les termes de la Charte. Il n'y a pas de compensation financière directe, mais en contrepartie une exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).
Durée	5 ans
Contenu	Une liste d'engagements et de recommandations, qui va au-delà de simples bonnes pratiques, mais qui n'engendre pas de surcoût. La Charte est Annexée au Docob, voir Document spécifique.
Rémunération	Exonération de la Taxe sur les Propriétés Foncières Non Bâties, et d'autres exonérations possibles sur les droits de succession des terres, et sur certains travaux. Voir le paragraphe introductif à la Charte pour les conditions précises.

Bibliographie

Documents

AGRESTE, RICA, mars 2007. « Résultats économiques des exploitations du RICA – De graves difficultés en 2005 pour les cultures permanentes du Languedoc-Roussillon »

AIBPA, 2005. « SAGE de la Basse Vallée de l'Aude. Cahier n°4 : Préconisations. Validé par la CLE le 08/06/2005 ». 104 p.

BIOTOPE, Ecologistes de l'Euzière, GCLR, août 2006. « Mise à jour de l'inventaire préliminaire des chiroptères du site Natura 2000 FR 9101435 Basse Plaine de l'Aude », 56p.

BIOTOPE, 2002. « Etude préliminaire au document d'objectifs du site Natura 2000 Basse Plaine de l'Aude ». 91 p.

BRL, 1995. « Etang de Vendres. Modalités de gestion intégrée ».

BRL, 1998. « Plan Local d'Aménagement Concerté des basses plaines de l'Aude. Aménagement hydraulique et environnemental. 2^{ème} partie ». Rapport pour les Vignerons du Pays d'Ensérune.

BRL, 2005. Expertise hydraulique et plan d'action pour la restauration et la gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude. Phase III. Programme d'actions. Non paginé.

CEN L-R, 2004 « L'espace agro-pastoral de la Basse Plaine de l'Aude : identification des acteurs, préalable à la contractualisation, gestion des prairies humides envahies par *Lippia canescens* », 22p.

CEN L-R, 2006 « Gestion concertée des prairies humides envahies par *Lippia canescens* dans la Basse Plaine de l'Aude – Rapport d'activités 2005 », 22p.

Commission des Communautés Européennes, déc. 2002, « Document de travail de la commission – Natura 2000 », 15 p.

DIREN PACA, octobre 2005, « L'indispensable vocabulaire de Natura 2000 », 9 p.

Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude. « Collaboration des chasseurs et de leurs structures au Docob du site Natura 2000 de la Basse Plaine de l'Aude ». 12 p.

GRIVE, CEN, FRADET Vincent, pour le SMBVA, juillet 2004. « Essai de caractérisation de la batrachofaune de la Basse Plaine de l'Aude. » 28 p. + cartographie.

Hérault Aménagement, 2005. « Station littorale de Vendres. Elaboration d'un programme de développement dans le cadre d'une expérimentation Tourisme Durable. Rapport de fin de mission – synthèse ». 99 p + Annexes.

IARE, 1999. « Fonctionnement hydrologique et hydrobiologique de l'étang de Vendres. Eléments de réflexion pour la mise en œuvre d'une gestion hydraulique répondant aux besoins des différents enjeux. »

Observatoire viticole, Conseil Général de l'Hérault, décembre 2005. *Etude d'impact des arrachages définitifs dans l'Hérault*. 47 p.

SMBVA, 2002. « *Plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude. Vol 1 : Diagnostic, Enjeux et Objectifs.* » 115 p.

SMBVA, 2003. « *Plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude. Vol 2 : Plan d'actions.* » 95 p.

VALENTIN-SMITH G *et al.* 1998. « *Guide méthodologique d'élaboration des documents d'objectifs Natura 2000* ». Réserves Naturelles de France / Atelier Technique des Espaces Naturels, Quetigny. 144 p.

Sites Internet

Données statistiques (démographie et emploi) : www.insee.fr

Météorologie : www.meteofrance.fr

Observatoire de la vigne (Conseil Général de l'Hérault) : www.obs-viti-cg34.com/viti2/

Portail Natura 2000 du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables : www.natura2000.fr

Annexe I. Cahiers des charges des Contrats Natura 2000

Code Action : A32324P	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Protéger directement les zones les plus menacées de reproduction des chiroptères, notamment du Grand rhinolophe, et en priorité la grotte du Bouquet, par des mesures physiques, pour en empêcher définitivement l'accès.
Fiche action DOCOB	BPA_03
Espèces / habitats visés	Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Petit rhinolophe, Petit murin, Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini
Description de l'action	En premier lieu, un arrêté municipal d'interdiction d'accès au site doit être pris par la Commune. Un éventuel Contrat Natura 2000 pourra être mis en place pour renforcer cet arrêté. Il s'agit alors de mettre en place des mesures physiques d'interdiction totale d'accès à la grotte, par la pose d'un système grillagé conçu pour laisser le passage aux chiroptères. Le système implanté doit répondre à des caractéristiques techniques précises afin d'être adapté aux espèces rencontrées.
Engagements rémunérés	Frais d'expert liés à la détermination des caractéristiques techniques précises de la protection à installer. Installation d'un périmètre grillagé adapté aux espèces présentes : pas de pose directe sur l'entrée, privilégier un périmètre un peu plus vaste. Installation d'un panneau d'information à la population.
Engagements non rémunérés	Période des travaux : automne ou hiver, lorsque les individus ne sont pas présents sur le site. Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions.
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (si les travaux sont réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Existence et bon état de la protection et du panneau d'information - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Signataires et surfaces potentiels	Mairie de Fleury pour la grotte du Bouquet

Code Action : A32309 P ou R	Entretien de mares
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Gérer l'habitat de mare temporaire méditerranéenne pour conserver son caractère d'habitat pionnier en réalisant des opérations légères sur la surface du sol.
Fiche action DOCOB	BPA_06
Espèces / habitats visés	Mares temporaires méditerranéennes, faune et flore associées
Description de l'action	Les mares temporaires sont des habitats à caractère pionnier, qui, s'ils ne sont pas entretenus par une activité agricole ou spécifique, risquent à moyen terme de se fermer. C'est notamment le cas d'anciennes vignes laissées en friches, qui se transforment en mare temporaires quelques années, mais s'embroussaillent réellement par la suite. L'action vise à maintenir ces habitats particuliers et très intéressants floristiquement. Chaque mare ayant des caractéristiques particulières, un plan de gestion devra être établi par un organisme compétent (CEN L-R), afin de déterminer la gestion de l'eau (si elle est maîtrisée sur la parcelle concernée) et les travaux d'entretien courant à réaliser. L'opération la plus courante consiste en un disquage léger estival, qui permet de maintenir le caractère pionnier et ainsi la flore particulière à cet habitat.
Engagements rémunérés	Respect d'un plan de gestion de la mare à établir par un organisme agréé (CEN L-R ou autre expert désigné par le CEN L-R). Disquage léger annuel (à préciser dans le plan de gestion)
Engagements non rémunérés	Période d'autorisation des travaux : août et septembre. Pas d'utilisation de phytocides. Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions.
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Existence et respect du plan de gestion de la mare - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges avec l'état de la mare - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Code Action : A32320 P et R	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Limiter (voire éradiquer si possible) les espèces considérées comme indésirables et portant atteinte au bon état de conservation des habitats naturels, espèces d'intérêt communautaire et au fonctionnement des écosystèmes.
Fiche action DOCOB	BPA_07 et BPA_08
Description de l'action	Toutes espèces : études préalable sur l'espèce visée, afin de cartographier sa répartition et le niveau d'invasion atteint, et de définir des modalités d'action. Espèces animales : mener des campagnes de lutte ponctuelle, en collaboration avec les fédérations des chasseurs et les chasseurs locaux. Piégeage et/ou tir des animaux, à définir selon les cas. Espèces végétales : campagnes d'arrachage manuel, et export des matières arrachées.
Espèces / habitats visés	Tous ceux qui dépendent du fonctionnement des zones humides.
Engagements rémunérés	Etudes préalables visant à caractériser le niveau d'invasion, cartographier l'emprise de l'espèce visée, et à définir un plan d'action ciblé. Espèces animales : - acquisition de cages pièges - suivi et collecte des pièges Espèces végétales : - chantier d'arrachage manuel - brûlage hors du site ou export des matières végétales
Engagements non rémunérés	- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions - Lutte chimique strictement interdite - Période de non intervention : de mars à fin juin. - Le bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'opérations propres à stimuler le développement des végétaux indésirables.
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire), - Etat initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos, ...), - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les travaux réalisés, - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Code Action : A32312P et R	Curages locaux et entretien des canaux et fossés dans les zones humides
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Entretien des principaux canaux et fossés dont dépendent le bon fonctionnement des zones humides et par conséquent l'état des milieux. Il s'agit d'opération d'entretien léger (curage, débroussaillage...) et non de création de canaux
Fiche action DOCOB	BPA_11, BPA_15 et BPA_20
Espèces / habitats visés	Habitats et espèces de zones humides (ex : lagunes méditerranéennes).
Description de l'action	L'action vise soit à réhabiliter des canaux déjà existants mais envasés (cas notamment de prises d'eau sur l'Aude, sujettes à apport important de limons), il s'agit alors de curage, et/ou à débroussailler ces canaux afin d'assurer leur entretien annuel et d'éviter la formation d'embâcles.
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes et frais d'experts liés à la détermination des canaux à curer ou entretenir. - Curage mécanique des canaux. - Evacuation ou régalaage des matériaux.
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Période d'autorisation des travaux : mi-juillet à octobre. - Berges à moins de 60 %. - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions. - S'informer des dispositions du règlement d'eau et s'y conformer.
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des canaux ou fossés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Signataires et surfaces potentiels	ASA, SMBVA, propriétaires privés

Code Action : A32305R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Maintenir ouverts des milieux menacés de fermeture par défaut d'entretien, notamment lors de l'absence d'activité agricole type élevage.
Fiche action DOCOB	BPA_13
Espèces / habitats visés	Prés salés méditerranéens, Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes, Fourrés halophiles méditerranéens, Végétations pionnières à salicornes, Eaux stagnantes oligotrophes à méstrophes, Mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitaires. Espèces végétales liées à ces milieux (ex : Jacinthe de Rome). Pélobate cultripède, Crapaud calamite, Discoglosse peint. Alouette lulu, Bruant ortolan, Cigogne blanche, Circaète Jean le Blanc, Echasse blanche, Faucon crécerelle, Outarde canepetière, Pie-grièche à poitrine rose, Pipit rousseline, Rollier d'Europe,...
Description de l'action	L'action vise à réaliser un entretien régulier de prés à risque d'embroussaillage, prés qui ne sont plus utilisés pour une activité agricole. Il s'agit de travaux légers de type gyrobroyage, et non d'ouverture de milieu déjà fermé. L'action consiste en un entretien pluriannuel des parcelles, avec export des végétaux éliminés.
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Gyrobroyage minimum 2 fois en 5 ans. - Frais d'exportation des produits broyés.
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions. - Période d'interdiction des travaux : mars à fin juin
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des surfaces - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Code Action : A32306 Pet R	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Réhabiliter le bocage et le réseau de haies et arbres isolés favorables la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité, notamment des oiseaux nicheurs de type pie-grièche à poitrine rose.
Fiche action DOCOB	BPA_18
Espèces / habitats visés	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> Pie-grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Milan noir, Chiroptères
Description de l'action	L'action vise principalement à maintenir les haies, linéaires d'arbres et grands arbres existants, évitant leur abandon ou leur destruction directe. Le nombre d'interventions dans de la durée du contrat pour maintenir les haies dans un état satisfaisant pour la nidification devra être défini au moment du montage de chaque contrat, en fonction des éléments contractualisés.
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Taille de la haie - Elagage, recépage, étêtage des arbres sains, débroussaillage - Fauche au pied des grands arbres
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention hors période de nidification - Interdiction du paillage plastique : plantation sous paillis végétal ou biodégradable - Utilisation de matériel faisant des coupes nettes - Pas de fertilisation - Utilisation d'essences indigènes - Interdiction de traitement phytosanitaire, sauf traitement localisé conforme à un arrêté préfectoral de lutte contre certains nuisibles (cas des chenilles) - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des haies, vergers, bosquets ou arbres - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Code Action : A32326P	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Les milieux dunaires sont particulièrement sensibles à la fréquentation, et il a été prouvé dans le Docob un manque d'information du grand public sur la fragilité de ces milieux. Informer le public de son impact sur la qualité de milieux naturels, dans des endroits stratégiques où cet impact est fort. Ce contrat n'a pas vocation à financer tous les panneaux d'information, mais uniquement ceux pour lesquels les enjeux écologiques sont forts et l'impact de la fréquentation important.
Fiche action DOCOB	BPA_22 et BPA_03
Espèces / habitats visés	Tous, plus particulièrement les habitats dunaires : Dunes mobiles embryonnaires, Dunes mobiles du cordon littoral à Oyat, Dunes fixées du littoral, Dunes à végétation sclérophylle
Description de l'action	L'action vise à mettre en place, en adéquation avec la signalétique déjà existante ou prévue dans le cadre de l'action BPA_22, des panneaux d'information reprenant les éléments suivants : contexte et explications concernant les milieux menacés, recommandations aux usagers, rappel de la réglementation et sanctions possibles.
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et fabrication de panneaux - Entretien des équipements - Etudes et frais d'experts
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la charte graphique ou des normes existantes - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Signataires et surfaces potentiels	Mairie de Fleury sur la grotte du Bouquet. Conservatoire du Littoral sur milieux dunaires.

NB. Les contrats suivants ne pourront pas être signés dans le cadre de Natura 2000 car les espèces visées ne sont pas listées en Annexe II de la Directive Habitats, mais soit en Annexe IV, soit pas du tout prises en compte dans cette Directive.

Ces cahiers des charges pourront toutefois être utilisés pour les préconisations qu'ils contiennent, dans le cadre de la mise en œuvre d'autres actions hors financements Natura 2000.

Code Action : A32325P	Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Aménager des passages qui permettent aux amphibiens de migrer sans risques, notamment aux points de passages stratégiques déterminés par le diagnostic environnemental, à savoir sous les départementales D37E9 et D718
Fiche action DOCOB	BPA_02
Espèces / habitats visés	Pélobate cultripède, Crapaud calamite
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1- Une étude sur les populations d'amphibiens doit être réalisée au préalable afin de déterminer les secteurs les plus fréquentés, principalement pendant la période de reproduction. Cette étude sera réalisée par la mise en place d'un système temporaire de bâches qui permettent de collecter et de recenser quotidiennement les amphibiens traversant la route. Etude à réaliser sur une plage de septembre à mai. 2- En fonction des résultats de l'étude, la localisation la plus pertinente de l'ouvrage sera déterminée : un seul passage large, plusieurs busages éloignés de quelques mètres ou dizaine de mètres etc. La configuration de l'ouvrage doit impérativement être déterminée en fonction des exigences des espèces visées, et notamment le Pélobate cultripède. Des expériences sont à rechercher sur ce type d'ouvrage encore peu implanté en dur, notamment dans d'autres régions de France et à l'étranger (Belgique, Angleterre...).
Engagements rémunérés	<p>Etudes et frais d'experts nécessaires notamment à la détermination de la configuration du ou des ouvrage(s) et à son dimensionnement.</p> <p>Création d'un ouvrage de franchissement permanent adapté notamment aux exigences du Pélobate cultripède, espèce patrimoniale majeure.</p> <p>Mise en place d'un système de bâches ou permanent permettant de diriger les amphibiens vers l'ouvrage.</p>
Engagements non rémunérés	<p>Cahier d'enregistrement des interventions. Période d'intervention interdite : octobre à fin mai.</p>
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<p>Existence du cahier d'enregistrement des pratiques correctement renseigné. Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente</p>

Code Action : A32317P	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons
Territoires visés	SIC 9101435 « Basse Plaine de l'Aude » ZPS 9110108 « Basse Plaine de l'Aude »
Objectifs	Permettre la migration des anguilles dans l'étang de Vendres, actuellement rendue difficile par l'existence d'ouvrages non ou peu franchissables.
Fiche action DOCOB	BPA_04
Espèces / habitats visés	Anguille
Description de l'action	Sur les secteurs déterminés comme primordiaux à la migration des anguilles, et leur permettant de pénétrer dans l'étang de Vendres, installer des ouvrages spécifiques permettant un franchissement des principaux obstacles. Ces ouvrages devront être manipulables aisément par les gestionnaires, et leur gestion doit intégrer les préconisations du règlement d'eau. Un calendrier de gestion de l'ouvrage devra être réalisé en accord avec les acteurs locaux.
Engagements rémunérés	Etudes préalables ou frais d'experts destinés à concevoir l'ouvrage. Aménagement de l'ouvrage et installation de la passe. Définition d'un calendrier de gestion de la passe.
Engagements non rémunérés	Travaux à réaliser de juillet à septembre. Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions.
Montant de l'aide	Sur devis.
Contrôles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente